



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES EN FRANCE

4^E TRIMESTRE 2025

OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

9 avril 2026

A large, abstract graphic in the bottom right corner consisting of numerous overlapping, light grey lines that form a complex, organic shape resembling a stylized flower or a cluster of fibers.

ISSN n°2258-3106

Synthèse

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail diminue depuis un an après quatre années de croissance.

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail s'élève à 9,6 milliards d'euros HT au quatrième trimestre 2025. Il diminue depuis le début de l'année 2025, à un rythme qui s'est intensifié : - 2,1 % en un an au deuxième semestre 2025 après - 1,1 % au premier semestre. Tous les postes de revenus sont en recul à l'exception des revenus annexes.

Le revenu des services mobiles diminue depuis le début de l'année 2025, sous l'effet notamment de baisses de prix intervenues en 2024¹. Ce recul s'est accentué au cours de l'année, passant de - 2,3 % au premier trimestre 2025 à - **4,1 % en un an au quatrième trimestre 2025**. En revanche, le revenu des terminaux mobiles vendus par les opérateurs enregistre une nette croissance en fin d'année : + 3 % en un an au quatrième trimestre 2025 contre - 4 % un an auparavant. Au total, le revenu des services et terminaux mobiles atteint 4,8 milliards d'euros HT, en baisse de 3 % en un an, contre - 1 % un an auparavant.

En outre, **le revenu issu de l'ensemble des services fixes** (accès à haut et très haut débit et bas débit), de 4,4 milliards d'euros HT au quatrième trimestre 2025, **diminue pour le troisième trimestre consécutif** après près de quatre ans de croissance continue. Ce changement de tendance est lié au ralentissement de la croissance du revenu des services internet à haut et très haut débit entamé au troisième trimestre 2024 (+ 1,2 % en un an au quatrième trimestre 2025, contre + 5,3 % un an auparavant), couplé à une baisse des revenus des services bas débit et de haute qualité. Parallèlement, **la facture mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit est stable au quatrième trimestre 2025**, alors qu'elle avait augmenté de 1,7 euro HT en un an au quatrième trimestre 2024. Elle atteint 37 euros HT par mois et par abonnement.

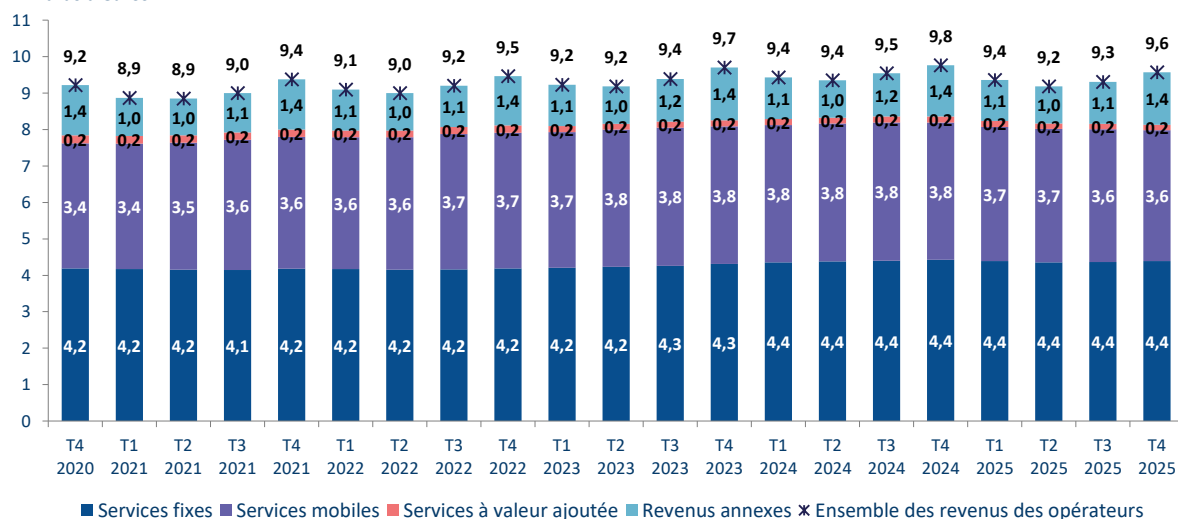
Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	4 427	4 388	4 359	4 366	4 387
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 770	3 686	3 656	3 641	3 614
Services à valeur ajoutée (yc les renseignements téléphoniques)	161	161	152	155	155
Total services de communications électroniques	8 358	8 236	8 168	8 162	8 157
Revenus annexes	1 412	1 124	1 058	1 155	1 440
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	1 123	840	777	873	1 156
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	9 770	9 360	9 225	9 317	9 596

Evolution annuelle des revenus des opérateurs (en %)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	2,7%	0,8%	-0,6%	-0,7%	-0,9%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	-0,1%	-2,3%	-3,2%	-4,2%	-4,1%
Services à valeur ajoutée	-6,6%	-2,4%	-5,1%	-3,3%	-3,4%
Total services de communications électroniques	1,2%	-0,6%	-1,9%	-2,3%	-2,4%
Revenus annexes	-2,5%	-1,7%	2,6%	-2,6%	2,0%
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	-3,5%	-2,6%	3,7%	-2,6%	2,9%
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	0,7%	-0,8%	-1,4%	-2,4%	-1,8%

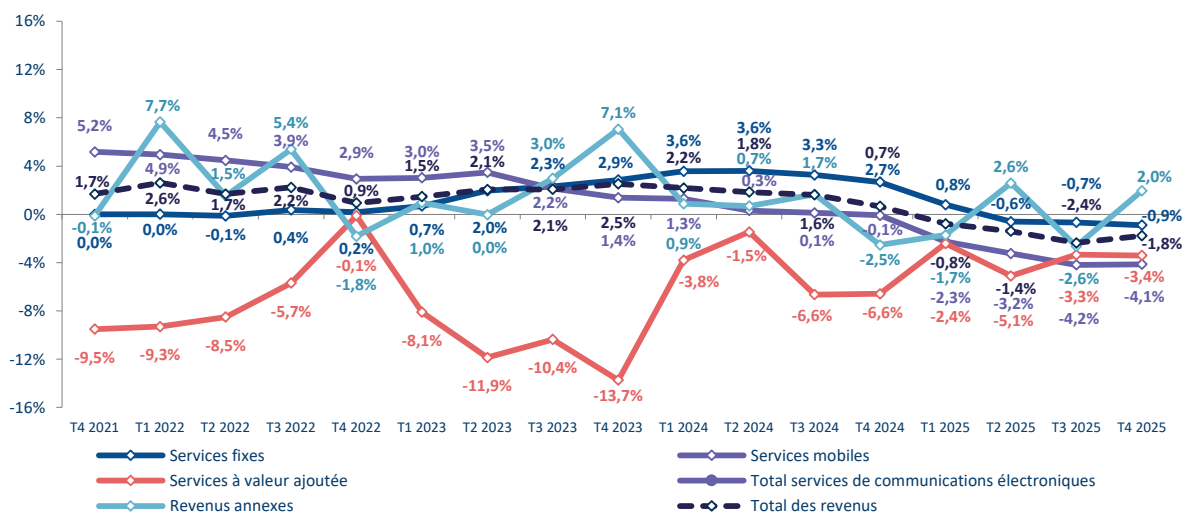
¹ Source : [observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles](#).

Revenus des opérateurs sur le marché de détail

milliards d'euros HT

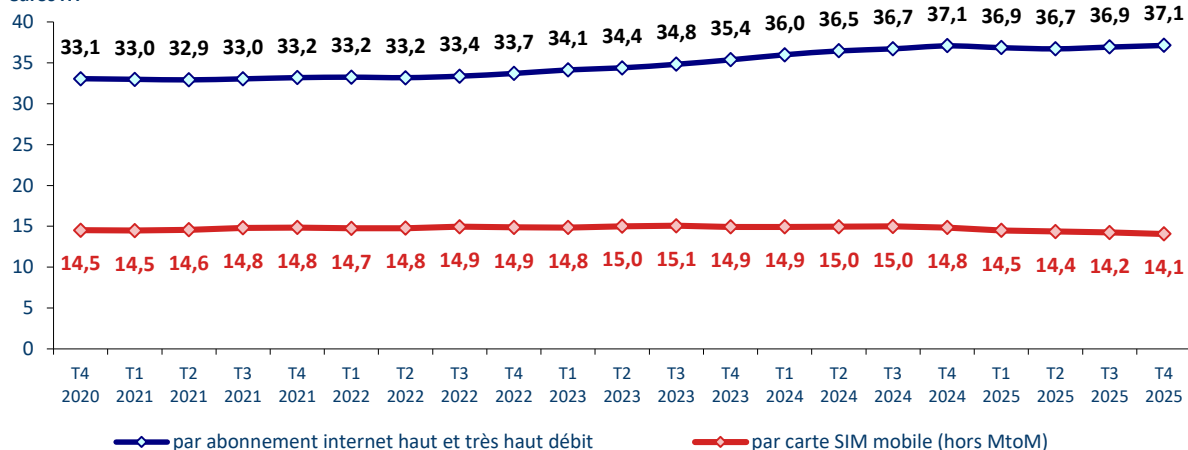


Taux de croissance annuel du revenu des opérateurs sur le marché de détail



Facture moyenne mensuelle voix et données (hors services à valeur ajoutée)

euros HT



Fin décembre 2025, plus de huit abonnements internet sur dix sont en fibre optique.

La croissance du nombre d'abonnements internet est portée majoritairement par la fibre optique. Fin décembre 2025, **27,1 millions d'abonnements internet sont en fibre optique, en hausse de 2,7 millions d'abonnements en un an**, contre + 2,9 millions un an auparavant. Ces abonnements représentent désormais 82 % du nombre total d'abonnements internet (+ 7 points en un an) et 93 % du nombre total d'abonnements internet à très haut débit (+ 2 points en un an).

En outre, la croissance du nombre d'abonnements sur les réseaux mobiles de quatrième et cinquième générations destinés à un usage fixe se poursuit. **Le nombre de box 4G et 5G à usage fixe augmente à nouveau depuis plus d'un an, et à un rythme qui s'accélère** : + 120 000 abonnements supplémentaires en un an ce trimestre, après + 75 000 un an auparavant. Il atteint ainsi **625 000 fin décembre 2025**.

Au total, le nombre d'abonnements internet augmente de 1,2 % en un an au quatrième trimestre 2025, soit un rythme plus soutenu qu'au quatrième trimestre 2024 (+ 0,7 %). Cette amélioration s'explique par une baisse moins prononcée du nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseau cuivre DSL (- 2,3 millions en un an, contre - 2,6 millions un an auparavant). Le nombre d'abonnements sur réseau cuivre DSL s'établit ainsi à 4,0 millions à la fin du quatrième trimestre 2025, et représente 12 % du nombre total d'abonnements internet (- 7 points en un an). Au total, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit atteint 33 millions fin décembre 2025.

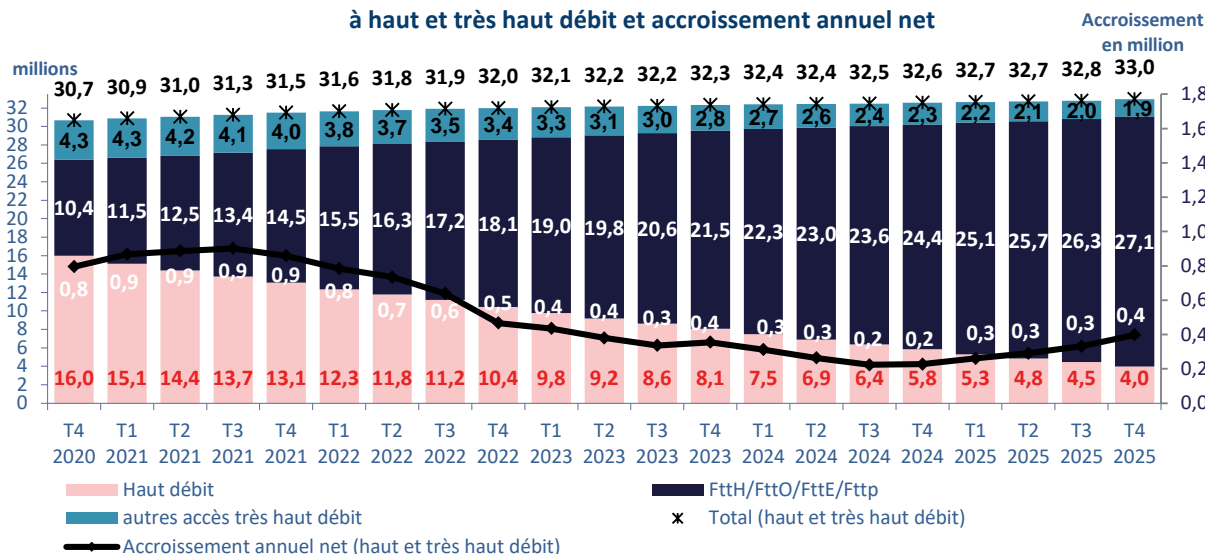
Au quatrième trimestre 2025, le nombre cartes SIM actives sur les réseaux 5G s'élève à 32,9 millions.

La croissance du nombre de cartes SIM connaît une nette accélération au quatrième trimestre 2025 : **+ 1 million en un an**, contre + 445 000 un an auparavant. Cette progression s'explique par une hausse exceptionnelle du nombre de cartes prépayées (+ 240 000 en un an ce trimestre), après plus de dix ans de recul (- 290 000 au quatrième trimestre 2024). Le nombre de forfaits continue, quant à lui, d'augmenter à un rythme proche de + 800 000 par an depuis plus d'un an. Fin décembre 2025, le nombre total de cartes SIM atteint 84,9 millions dont 77,8 millions de forfaits.

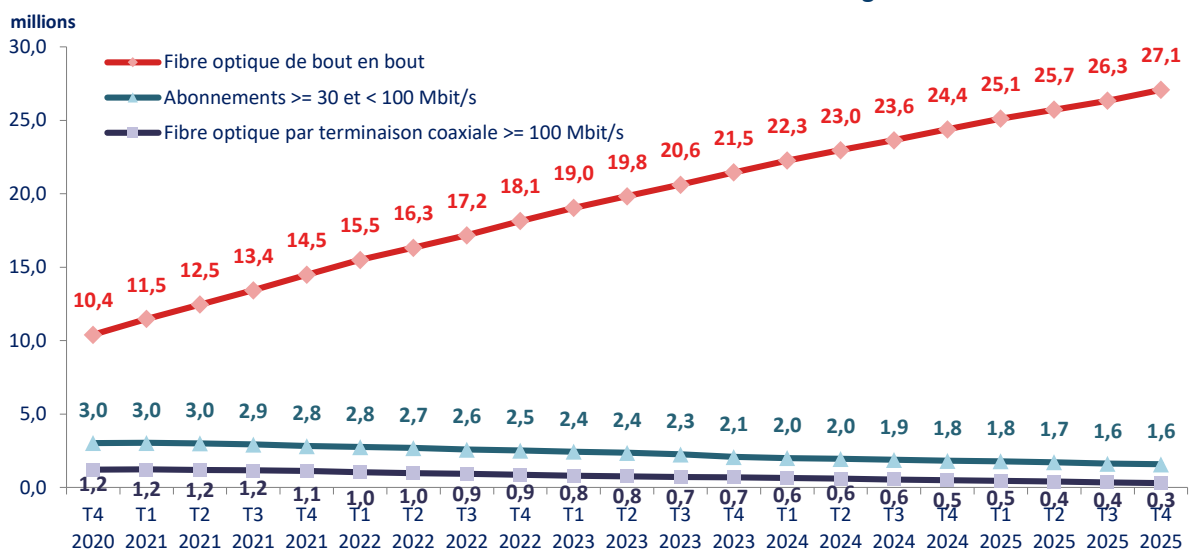
L'usage des réseaux 5G par les clients des opérateurs mobiles continue de progresser grâce au déploiement des réseaux 5G sur le territoire et à l'augmentation de téléphones et d'abonnements mobiles compatibles. **Au quatrième trimestre 2025, 8,3 millions de cartes SIM supplémentaires sont actives sur les réseaux 5G, soit une hausse de 34 % en un an**. Ainsi, **32,9 millions, soit 39 % du nombre total de cartes SIM, utilisent désormais les réseaux 5G, en hausse de 9 points en un an**. Parallèlement, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G continue de croître (+ 3 % en un an ce trimestre), mais à un rythme moins soutenu que sur la période 2018-2021 (entre + 10 % et + 13 % par an), en raison d'un taux d'adoption déjà très élevé de ces réseaux : **91 % des cartes SIM sont désormais actives sur les réseaux 4G**, soit une augmentation de 2 points en un an.

Equipements fixes et mobiles (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit	32,6	32,7	32,7	32,8	33,0
dont fibre optique de bout en bout	24,4	25,1	25,7	26,3	27,1
dont DSL	6,3	5,6	5,1	4,6	4,0
Nombre de cartes SIM (hors MtoM)	83,8	83,9	84,0	84,6	84,9
dont abonnements et forfaits mobiles	77,1	77,1	77,2	77,6	77,8
dont cartes prépayées mobiles	6,8	6,8	6,8	6,9	7,0
Nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G	74,9	75,2	75,9	76,9	77,3
Nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 5G	24,6	26,6	28,4	30,2	32,9

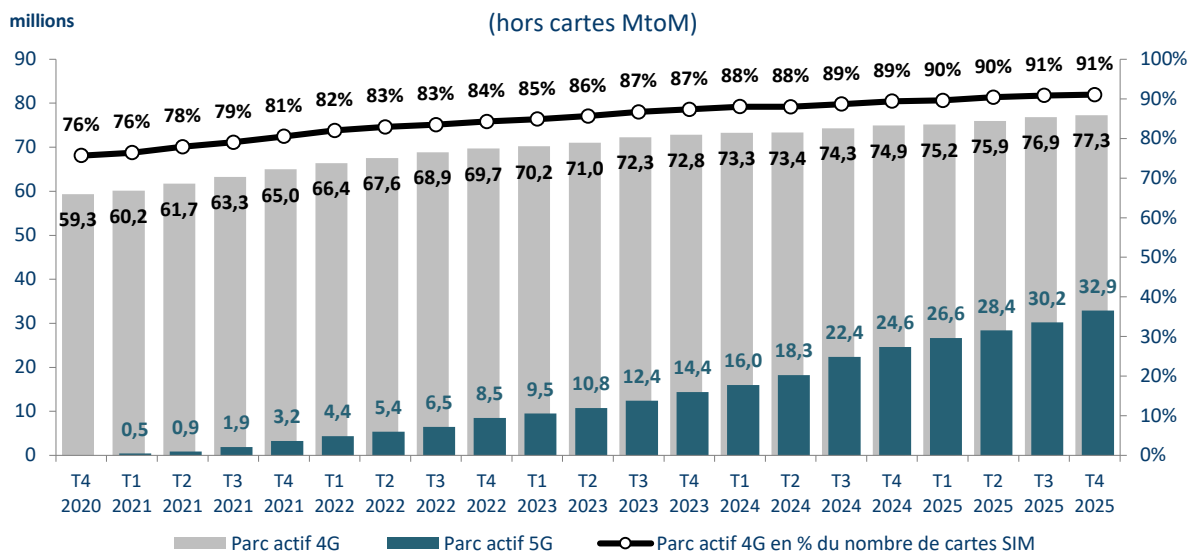
Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit et accroissement annuel net



Evolution du nombre d'abonnements internet selon la technologie très haut débit



Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G et 5G (hors cartes MtoM)



La croissance de la consommation de données sur les réseaux mobiles reste soutenue.

Les utilisateurs des réseaux mobiles ont consommé 4,3 exaoctets de données au cours du quatrième trimestre 2025. La croissance de ce trafic est stable autour de + 13 % par an depuis deux ans. **Un client consomme en moyenne 18,3 Go par mois de données au cours du quatrième trimestre 2025**, soit une hausse de + 1 Go à + 2 Go par an et par abonné depuis deux ans. Depuis l'étranger, le trafic de données mobiles consommé par les clients des opérateurs français progresse également (+ 22 % en un an).

En revanche, le nombre de SMS envoyés diminue de façon continue depuis neuf ans, avec une nette accélération depuis un an : - 31 % en un an ce trimestre après - 14 % un an auparavant et deux années de recul d'environ - 10 % par an. **Parallèlement, les applications de messagerie instantanée sont massivement utilisées.** Selon le Baromètre du numérique², 86 % de la population des 12 ans et plus a utilisé des applications de messageries instantanées pour envoyer des messages en 2025 (+ 1 point en un an). Plus récemment, **le déclin des SMS s'explique également par la montée en puissance du RCS**, un système de messagerie sur internet qui fonctionne de la même manière que les messageries instantanées. Ainsi, au quatrième trimestre 2025, un client envoie en moyenne 59 SMS par mois (- 28 SMS en un an), contre 250 SMS par mois à son niveau le plus haut en 2016.

S'agissant de l'usage vocal, les utilisateurs des réseaux mobiles ont consommé **49,8 milliards de minutes au quatrième trimestre 2025. Environ 70 % de ce trafic a été effectué via le réseau LTE, quand un peu moins de 10 % l'a été en Wi-Fi.** En moyenne, **la consommation mensuelle vocale des abonnés mobiles reste élevée**, au contraire du trafic moyen par ligne fixe. Au quatrième trimestre 2025, **l'usage vocal par ligne mobile s'élève en moyenne à 3h25 par mois** (- 4 minutes en un an), contre **40 minutes par mois** par ligne fixe (- 7 minutes en un an et - 2h30 en dix ans).

Les usages sur le marché de détail

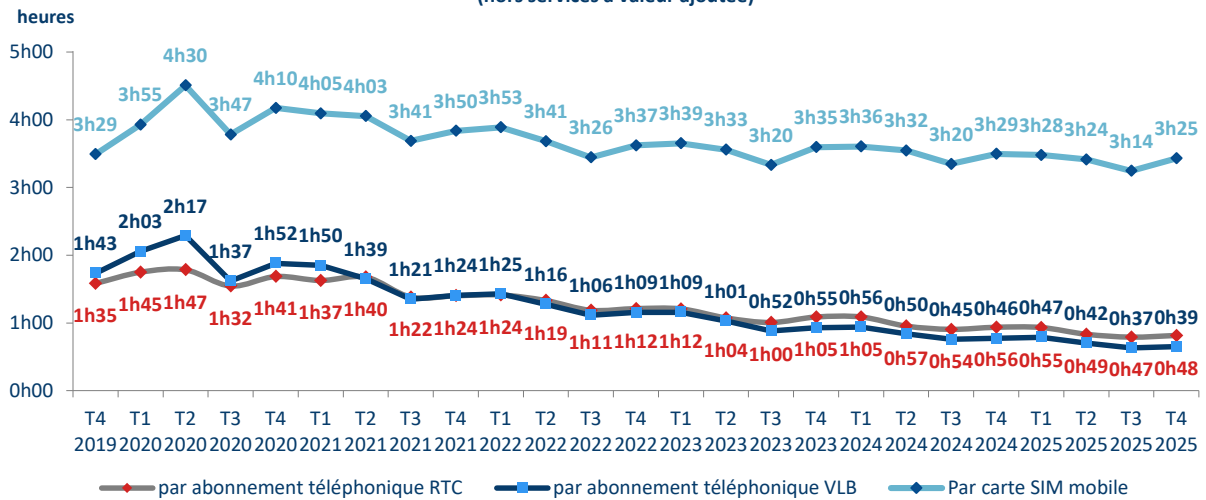
	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
Volume de minutes sortantes consommées (en millions de minutes)	55 372	55 298	53 834	51 140	54 152
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	5 209	5 287	4 674	4 203	4 308
dont téléphonie mobile	50 163	50 012	49 160	46 937	49 843
Volume de minutes mobiles en roaming out (en millions de minutes)	1 009	924	1 024	1 308	903
Volume de données consommées sur réseaux mobiles (en exaoctets)	3,9	4,0	4,2	4,4	4,3
Volume de données consommées en roaming out (en exaoctets)	0,087	0,083	0,105	0,168	0,106
Nombre de SMS émis (en millions)	20 871	18 022	16 359	15 909	14 384
Nombre de SMS en roaming out (en millions)	266	218	256	420	202

Evolution annuelle des usages sur le marché de détail (en %)

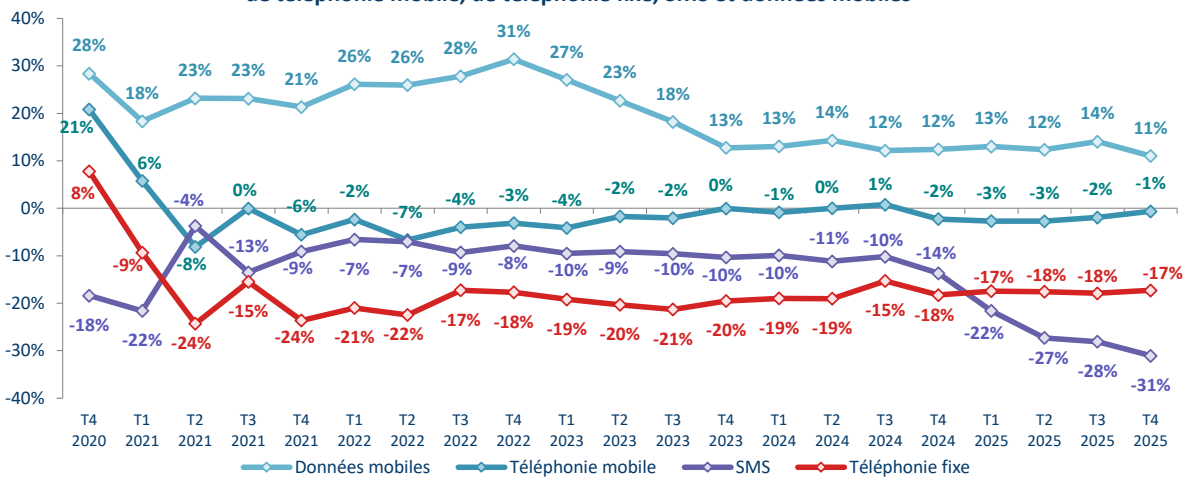
	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
Volume de minutes sortantes consommées	-4,0%	-4,3%	-4,2%	-3,5%	-2,2%
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	-18,3%	-17,4%	-17,6%	-17,9%	-17,3%
dont téléphonie mobile	-2,3%	-2,7%	-2,7%	-1,9%	-0,6%
Volume de minutes mobiles en roaming out	-8,8%	-10,8%	-10,2%	-5,5%	-10,4%
Volume de données consommées sur réseaux mobiles	12,5%	13,0%	12,3%	14,0%	11,0%
Volume de données consommées en roaming out	19,4%	18,3%	15,8%	16,1%	21,5%
Nombre de SMS émis	-13,7%	-21,6%	-27,3%	-28,1%	-31,1%
Nombre de SMS en roaming out	-15,9%	-23,4%	-25,5%	-14,8%	-23,8%

² Source : Baromètre du numérique, [Baromètre du numérique - édition 2026 - Le RAPPORT](#)

Consommation vocale mensuelle moyenne depuis les réseaux fixes et mobiles (hors services à valeur ajoutée)



Taux d'accroissement annuels des usages de téléphonie mobile, de téléphonie fixe, SMS et données mobiles



Notes :

- D'éventuelles révisions des données d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis ;
- Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre T comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire ;
- L'historique des données est téléchargeable [sur le site data.gouv.fr](http://sur.le.site.data.gouv.fr)

Sommaire

Synthèse	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	10
1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit	10
1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit	10
1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision	14
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes	16
1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)	16
1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)	18
1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe	23
1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles	24
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	27
2.1 Les services mobiles classiques	27
2.1.1 Le nombre de cartes SIM	27
2.1.2 Les cartes internet exclusives	27
2.1.3 La convergence fixe – mobile	28
2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G	29
2.1.5 La conservation des numéros mobiles	31
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	32
2.1.7 Le volume de données consommées	34
2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile	36
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)	38
2.1.10 Le roaming out	42
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM	42
3 Les services spéciaux	44
4 Les autres revenus des opérateurs	46
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels	46
4.2 Les terminaux et équipements	47
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion	48
5.1 L'ensemble du marché	48
5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	49
5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles	51
5.4 Le trafic en roaming in des opérateurs mobiles	52
6 Annexe : précisions et définitions	54
6.1 Services fixes	54
6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande	54
6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »	55

6.1.3	Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit	55
6.1.4	Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes	56
6.1.5	Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »	57
6.2	Services mobiles	57
6.2.1	Définitions relatives aux cartes SIM	57
6.2.2	Revenu des services mobiles	57
6.2.3	Définitions des factures moyennes mobiles	59
6.2.4	L'itinérance internationale	60
6.3	Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile	60
6.4	Services à valeur ajoutée.....	61
6.5	L'interconnexion fixe et mobile.....	62
6.5.1	Interconnexion fixe.....	62
6.5.2	Interconnexion mobile	63

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit

1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit

Au 31 décembre 2025, le nombre total d'abonnements internet à haut et très haut débit s'élève à 33 millions. La croissance annuelle du nombre d'abonnements internet s'accélère, avec + 400 000 abonnements en un an au quatrième trimestre 2025, contre + 230 000 au quatrième trimestre 2024. Cette évolution résulte de l'essor soutenu du nombre d'abonnements en fibre optique, associé à un recul moins marqué du nombre d'abonnements DSL.

Fin décembre 2025, le nombre d'abonnements internet en fibre optique atteint 27,1 millions. Ils représentent désormais 82 % du nombre total d'abonnements internet (+ 7 points en un an) et 93 % du nombre total d'abonnements à très haut débit (+ 2 points en un an). Avec 2,7 millions de nouveaux abonnés nets en un an, l'accès à internet via la fibre optique continue de progresser, bien que son rythme de croissance ralentisse progressivement depuis le maximum observé au troisième trimestre 2021 (+ 4,2 millions). Depuis le troisième trimestre 2024, le nombre de nouvelles souscriptions à la fibre optique dépasse le nombre de locaux rendus raccordables au FttH. Ainsi, en un an, 1,8 million de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH fin décembre 2025, contre + 2,6 millions au quatrième trimestre 2024 et + 6,2 millions à son niveau le plus haut, mi-2021. Fin 2025, le nombre de locaux couverts en FttH atteint 42,4 millions, soit une progression de 5 % en un an.

Les autres technologies à très haut débit (VDSL2, fibre optique avec terminaison coaxiale, THD radio, satellite, box 4G/5G à usage fixe) représentent 1,9 million d'abonnements fin décembre 2025. Le nombre de ces abonnements à très haut débit continue de diminuer chaque trimestre, avec des reculs compris entre - 400 000 et - 600 000 par an (- 440 000 abonnements au cours de l'année 2025).

Parmi ces abonnements à très haut débit, le nombre de cartes SIM 4G et 5G à usage fixe s'élève à 625 000 fin décembre 2025, ce qui représente 1,9 % du nombre total d'abonnements internet. Le nombre de cartes SIM à usage fixe progresse de nouveau depuis le deuxième trimestre 2024. Il augmente de 120 000 au cours de l'année 2025, après + 75 000 en 2024 et - 20 000 en 2023. Les utilisateurs de box 4G/5G à usage fixe ont consommé près de 475 000 téraoctets de données au cours du quatrième trimestre 2025, ce qui représente un usage moyen par box de 255 gigaoctets par mois (+ 12 % en un an).

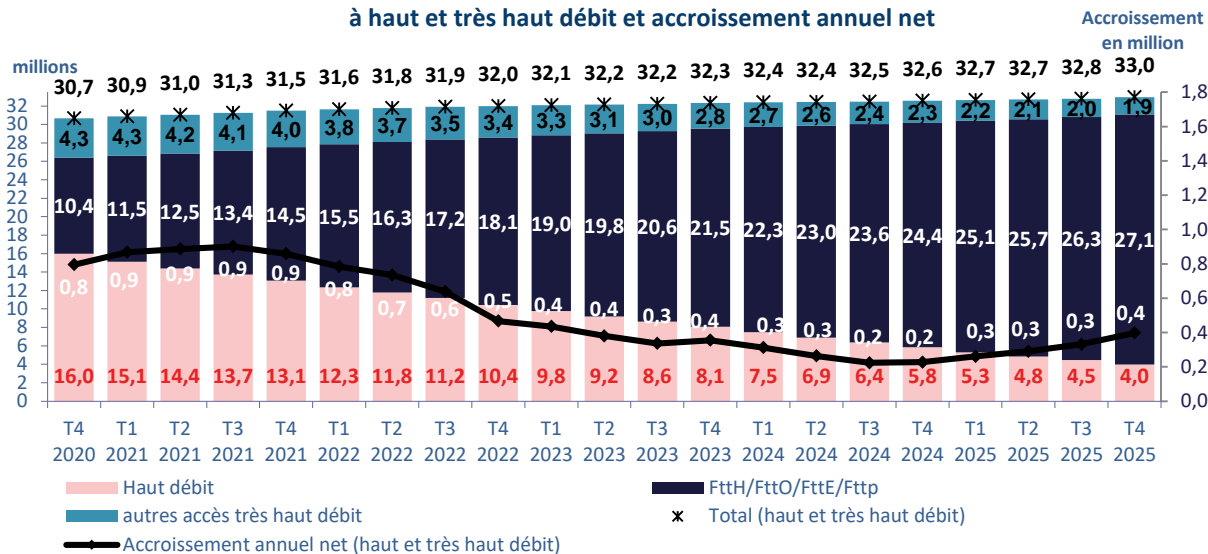
Ainsi, le nombre total d'abonnements internet à très haut débit atteint 29 millions au 31 décembre 2025, soit 88 % du nombre total d'abonnements internet (+ 4 points en un an). Parallèlement, le nombre d'abonnements internet à haut débit diminue chaque année depuis 2015, à un rythme compris entre - 2,4 et - 2,9 millions par an depuis la fin de l'année 2020. Toutefois, cette tendance ralentit depuis la fin de l'année 2023, avec un recul de 1,9 million abonnements en 2025.

Abonnements internet à haut et très haut débit (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Accès à haut débit	5,839	5,286	4,843	4,476	3,985	-31,7%
dont abonnements xDSL	5,199	4,647	4,206	3,842	3,352	-35,5%
dont autres abonnements haut débit	0,640	0,638	0,636	0,634	0,633	-1,1%
Accès à très haut débit	26,719	27,372	27,865	28,321	28,970	8,4%
Abonnements >= 100 Mbit/s	24,892	25,578	26,140	26,697	27,384	10,0%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	24,390	25,125	25,734	26,340	27,082	11,0%
dont avec terminaison en câble coaxial	0,502	0,453	0,405	0,357	0,302	-39,9%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G/5G fixe, THD radio, satellite)	1,827	1,794	1,726	1,624	1,586	-13,2%
dont depuis les box 4G/5G fixes	0,505	0,532	0,555	0,592	0,625	23,7%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	32,558	32,658	32,708	32,797	32,956	1,2%
Consommation de données des box 4G/5G à usage fixe	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Volume total de données (en To)	342 511	371 533	368 083	379 224	473 824	38,3%
Consommation mensuelle moyenne par accès (en Go)	226	233	221	215	253	11,9%

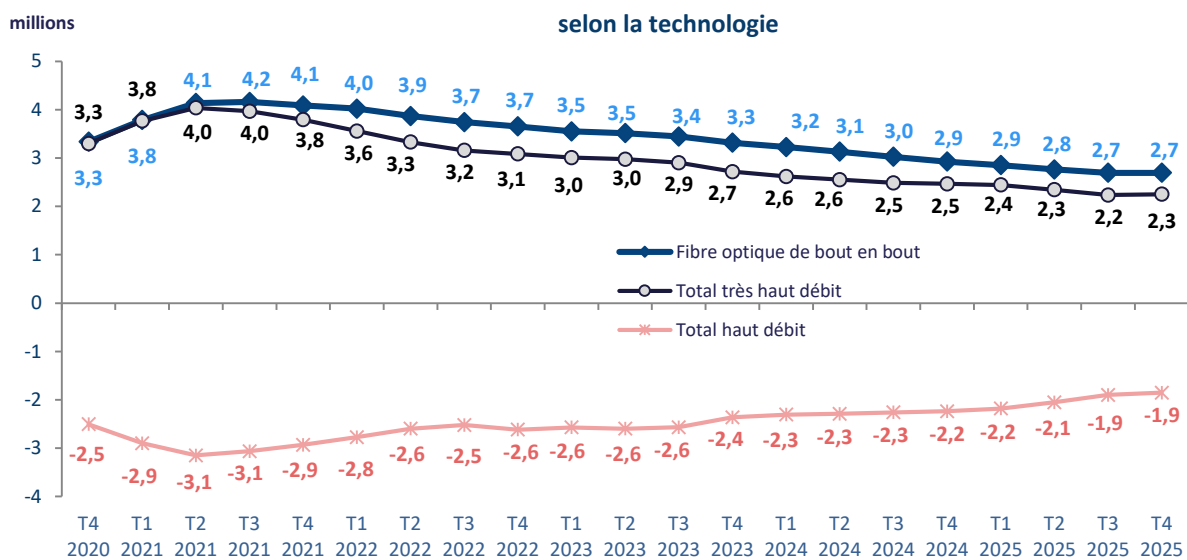
Notes :

- Sont comptabilisés comme des abonnements à très haut débit les abonnements internet dont le débit théorique crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s. Ces débits maximums théoriques peuvent différer des débits dont bénéficient réellement les consommateurs. Pour plus de précisions, se reporter à l'[annexe](#).
- Les réseaux mobiles 4G et 5G dédiés à un usage fixe (box 4G/5G fixes ou cartes SIM 4G/5G) sont généralement réservés aux particuliers ou aux entreprises disposant d'un faible débit ADSL, mais d'une bonne couverture mobile.
- Les abonnements à très haut débit radio (dits « THD radio ») sont inclus dans la rubrique « nombre d'accès à très haut débit – abonnements >= 30 et < 100 Mbit/s ». Le nombre de ces abonnements représente quelques milliers de lignes.

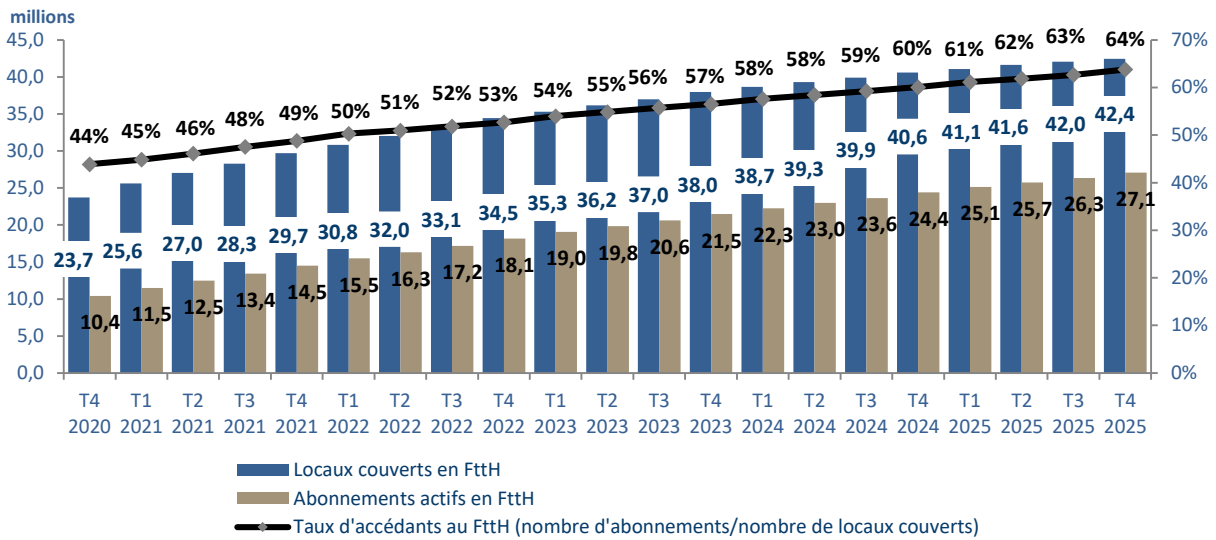
Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit et accroissement annuel net



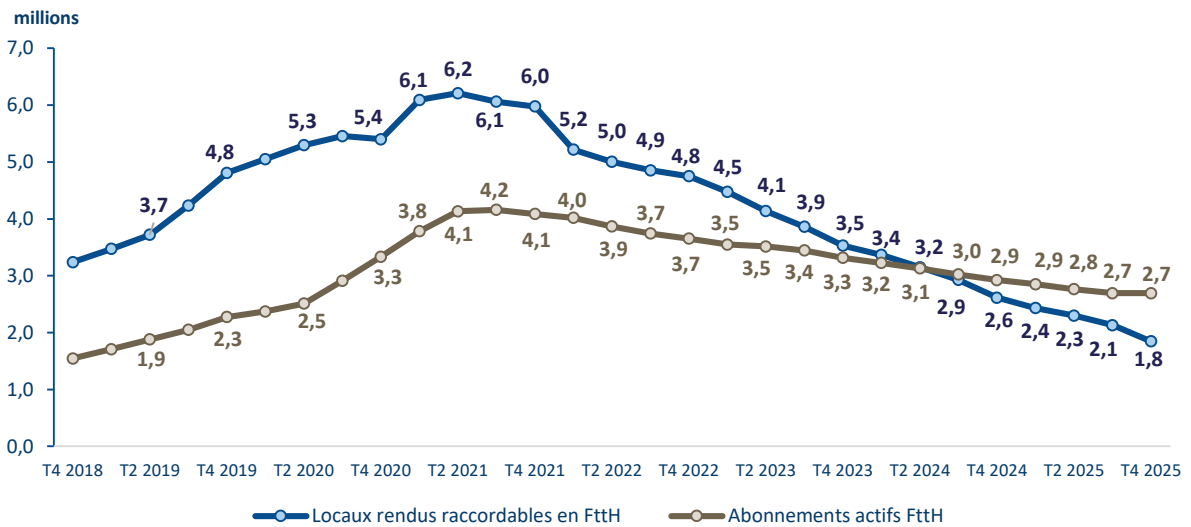
Accroissement annuel du nombre d'abonnements internet selon la technologie



Nombre de locaux couverts et d'abonnements actifs en FttH



Evolution annuelle du nombre de locaux couverts en FttH et du nombre d'abonnements internet actifs en FttH



1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

Au 31 décembre 2025, parmi les 33 millions d'abonnés à internet à haut et très haut débit, 25,4 millions bénéficient d'un service audiovisuel, soit 77 % des abonnés (+ 0,3 point en un an).

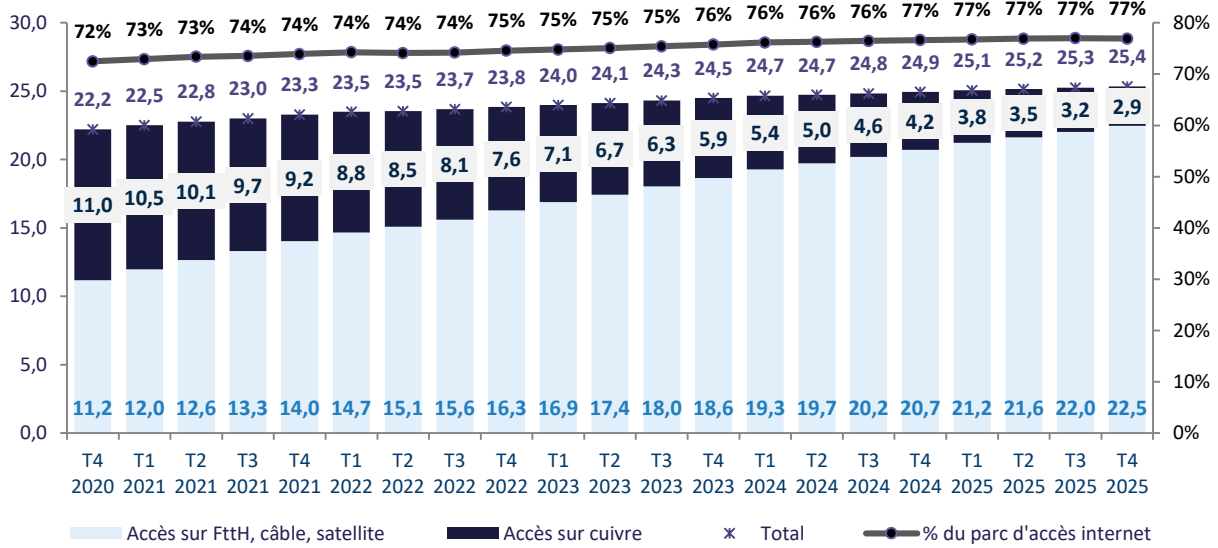
Après de fortes progressions en 2020 et 2021, supérieures à un million d'abonnements en rythme annuel, la croissance du nombre d'abonnements au service audiovisuel a progressivement ralenti pour retrouver des niveaux comparables à ceux de la période 2017-2019.

Depuis le début de l'année 2018, la croissance annuelle du nombre d'abonnements audiovisuels souscrits dans le cadre d'un abonnement internet est portée uniquement par la fibre optique. Elle s'élève à + 405 000 au quatrième trimestre 2025 contre + 1,1 million quatre ans auparavant. Le ralentissement constaté ces trois dernières années s'explique par une croissance moins rapide du nombre d'abonnements sur les réseaux FttH, mais également par le recul continu du nombre d'abonnements au service audiovisuel DSL (- 1,4 million en un an au quatrième trimestre 2025), et du nombre d'abonnements sur réseau câblé.

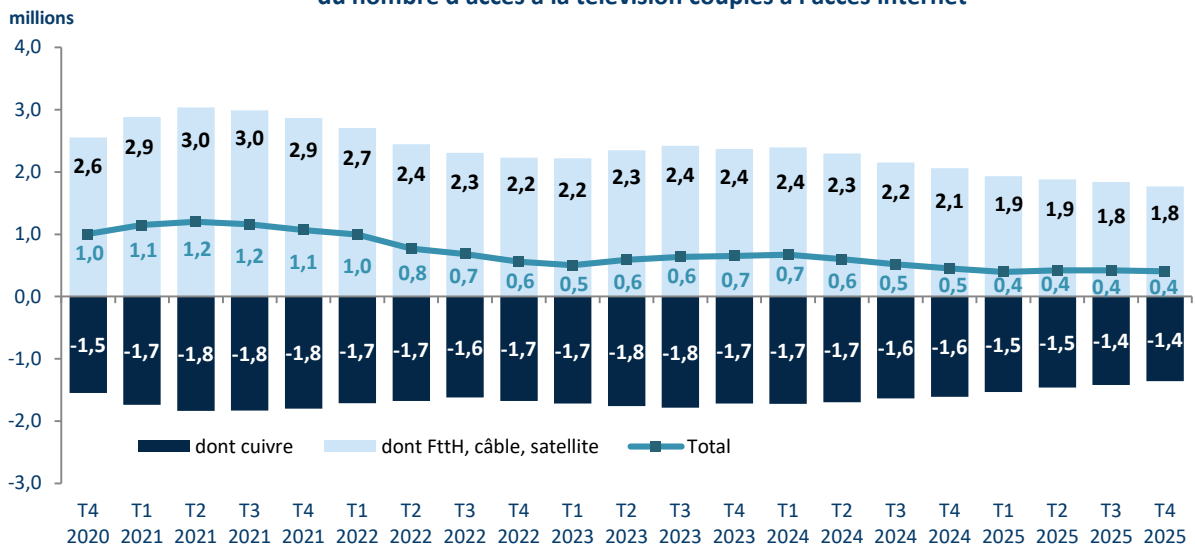
Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	24,946	25,068	25,153	25,252	25,352	1,6%
dont par xDSL	4,243	3,850	3,538	3,225	2,882	-32,1%
dont par FttH, câble, satellite	20,704	21,218	21,615	22,027	22,470	8,5%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	76,6%	76,8%	76,9%	77,0%	76,9%	+0,3 point

Note : sont comptabilisés les abonnements audiovisuels souscrits dans le cadre d'un abonnement multiservices qui comprend *a minima* le service d'accès à internet en plus de la télévision.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)

Au 31 décembre 2025, la France compte 35,8 millions de lignes téléphoniques fixes toutes technologies confondues (cuivre, fibre optique de bout en bout, fibre coaxiale, technologies sans fil, box 4G/5G à usage fixe). Le nombre de lignes téléphoniques continue de décroître (- 1,5 % en un an au quatrième trimestre 2025), mais la transition vers la fibre optique de bout en bout progresse rapidement : près de huit lignes téléphoniques fixes sur dix (28,2 millions ce trimestre) sont actives sur les réseaux à très haut débit, une proportion qui progresse d'environ 10 points par an depuis fin 2020, au détriment des lignes cuivre, RTC et DSL.

Le nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes s'élève à 36,1 millions au 31 décembre 2025, dont 93 % sont en voix sur large bande (VLB). Il diminue de 1,8 % en un an, soit - 655 000 abonnements en un an. Le nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande (principalement en fibre et en xDSL) tend quant à lui à se stabiliser, avec une croissance inférieure à 0,5 % par an pour le sixième trimestre consécutif.

En effet, le nombre d'abonnements en voix sur large bande à très haut débit (fibre optique de bout en bout, fibre coaxiale, box 4G/5G à usage fixe...) continue de progresser mais à un rythme plus modéré qu'auparavant : + 10 % en un an ce trimestre (+ 2,5 millions) contre + 15 % (+ 3,1 millions) deux ans auparavant. Parallèlement, le recul du nombre d'abonnements en voix sur large bande xDSL se poursuit (- 32 % en un an, soit - 2,4 millions), ainsi que celui des abonnements RTC (- 22 %, - 730 000).

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Lignes sur réseau cuivre	10,566	9,682	9,000	8,296	7,547	-28,6%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	2,961	2,804	2,601	2,457	2,341	-20,9%
dont lignes supportant un abonnement haut débit DSL	7,209	6,515	6,056	5,521	4,918	-31,8%
dont lignes supportant deux abonnements (bas débit et haut débit DSL)	0,396	0,363	0,343	0,318	0,287	-27,4%
Lignes sur autres technologies*	25,762	26,454	27,009	27,558	28,233	9,6%
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,327	36,135	36,010	35,854	35,780	-1,5%

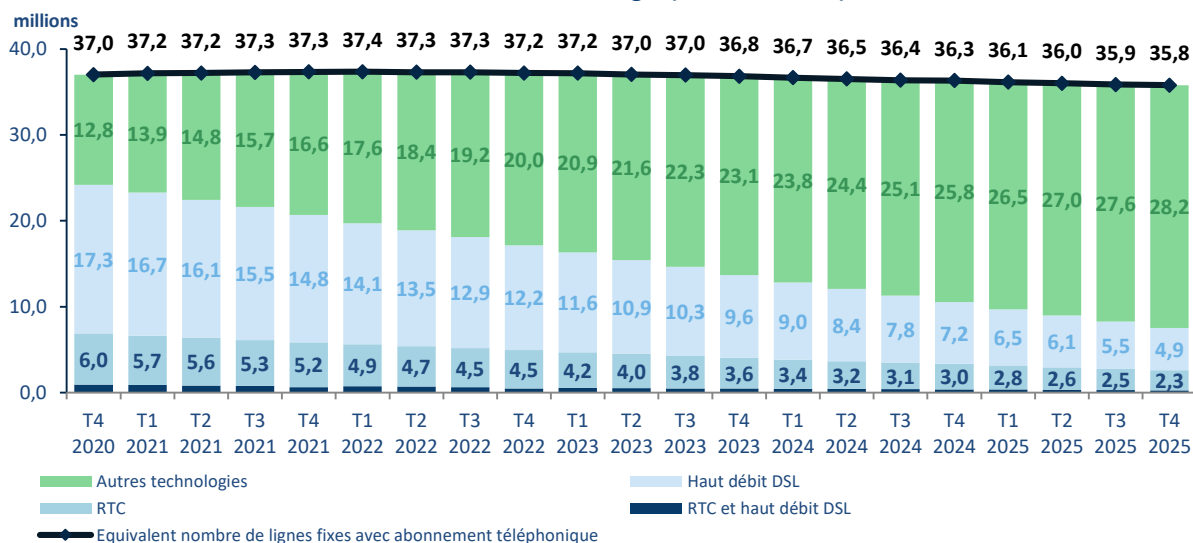
Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Abonnement téléphoniques en RTC	3,356	3,167	2,944	2,775	2,629	-21,7%
dont abonnements issus de la VGAST	0,502	0,470	0,440	0,412	0,353	-29,7%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	33,367	33,331	33,408	33,397	33,438	0,2%
dont sur lignes DSL	7,605	6,878	6,399	5,839	5,205	-31,6%
dont sur lignes DSL sans abonnement RTC	7,209	6,515	6,056	5,521	4,918	-31,8%
dont sur autres technologies*	25,762	26,454	27,009	27,558	28,233	9,6%
Nombre total d'abonnements	36,723	36,498	36,353	36,172	36,067	-1,8%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil, 4G/5G fixe

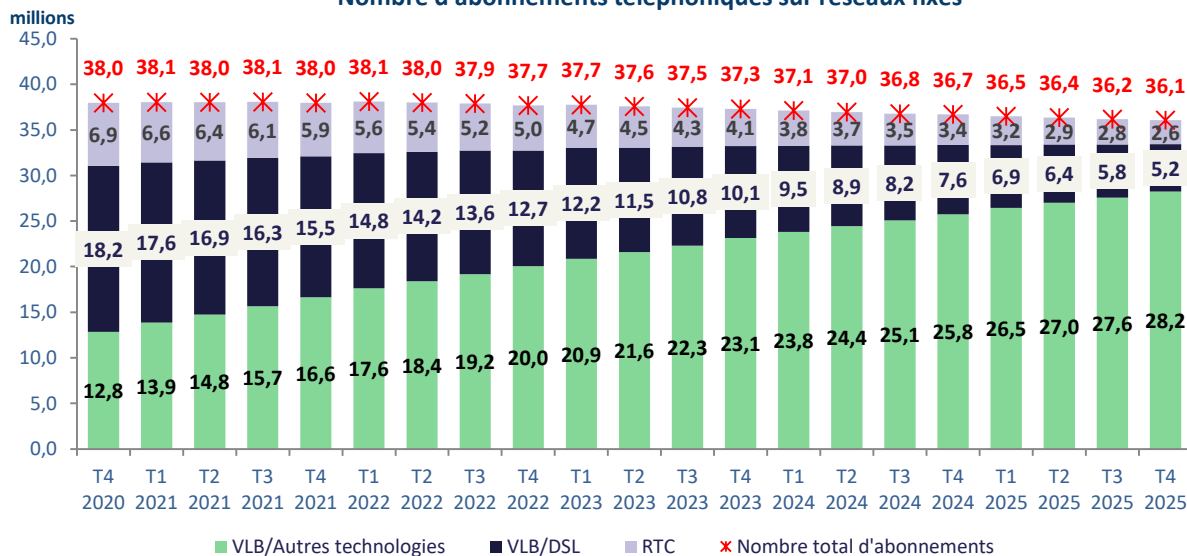
Notes :

- Plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document. Pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document.
- Pour plus de précisions sur l'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté (RTC), voir [La fermeture du réseau cuivre | Arcep](#).

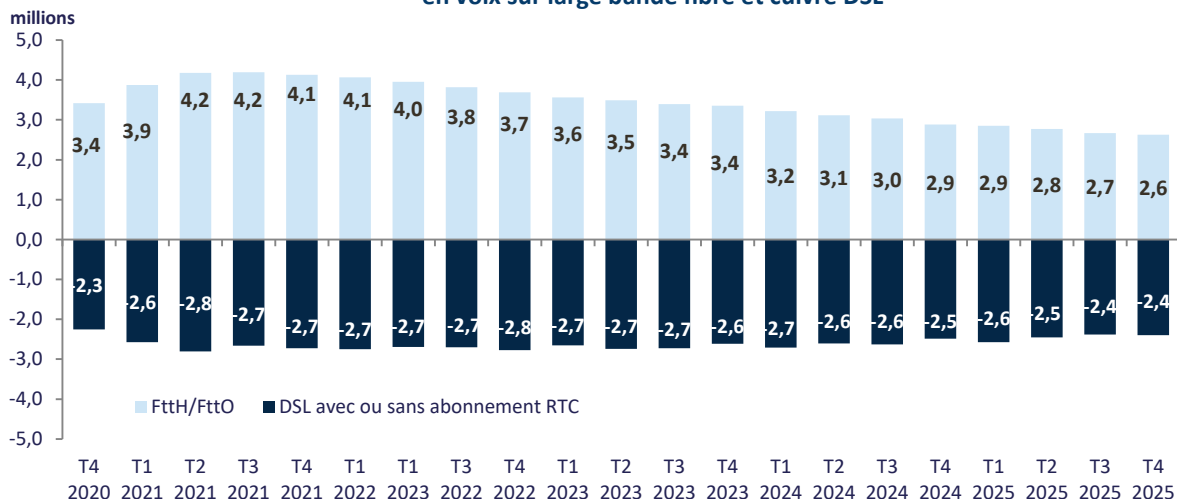
Répartition du nombre de lignes fixes supportant le service téléphonique selon la technologie (cuivre / autres)



Nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes



Accroissement annuel du nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande fibre et cuivre DSL



1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)

Les abonnés au service téléphonique depuis les réseaux fixes ont consommé 4,3 milliards de minutes au cours du quatrième trimestre 2025. La baisse de la consommation vocale depuis ces réseaux observée dès l'année 2013 se poursuit, à un rythme compris entre - 15 % à - 20 % par an, à l'exception de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire (+ 9 % en un an).

Ce recul reflète la généralisation, depuis plus de dix ans, des forfaits mobiles incluant les appels et les SMS illimités, ainsi que la forte adoption du téléphone mobile comme outil de communication. D'après le Baromètre du numérique³, en 2025, 81 % de la population française utilise son téléphone mobile tous les jours (+ 1 point en un an), tandis que 47 % des 12 ans et plus n'utilise jamais de téléphone fixe (+ 4 points en un an).

Le trafic vocal moyen par ligne fixe (toutes technologies confondues, RTC et VLB⁴) s'élève à 40 minutes par mois au quatrième trimestre 2025 (- 7 minutes en un an), un niveau nettement inférieur au trafic vocal par carte SIM, qui dépasse trois heures par mois en moyenne depuis près de dix ans.

Après la hausse exceptionnelle du trafic vocal fixe en 2020 (+ 10 minutes par abonnement VLB et + 7 minutes sur le RTC), la consommation mensuelle moyenne a diminué à nouveau dès 2021, à un niveau compris entre - 10 minutes et - 15 minutes par an et par abonnement. Depuis 2019, les niveaux de consommation entre les deux technologies RTC et VLB, respectivement de 48 minutes et de 39 minutes au quatrième trimestre 2025, restent relativement proches, et leur écart relativement stable depuis deux ans. L'écart était beaucoup plus marqué en 2011 (2h56 pour le RTC et 4h58 pour la VLB).

Au quatrième trimestre 2025, 91 % des 4,3 milliards de minutes consommées depuis les réseaux fixes proviennent des abonnements téléphoniques en voix sur large bande, soit + 2 points en cinq ans.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	5 209	5 287	4 674	4 203	4 308	-17,3%
<i>dont trafic RTC</i>	577	547	458	406	396	-31,4%
<i>dont trafic en VLB</i>	4 632	4 740	4 216	3 797	3 912	-15,5%

Consommation moyenne sortante par abonnement fixe (en heures par mois)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Service téléphonique RTC	0h56	0h55	0h49	0h47	0h48	-13,0%
Service téléphonique en VLB	0h46	0h47	0h42	0h37	0h39	-15,8%

Consommation moyenne sortante par ligne fixe (en heures par mois)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Par ligne fixe	0h47	0h48	0h43	0h39	0h40	-16,1%

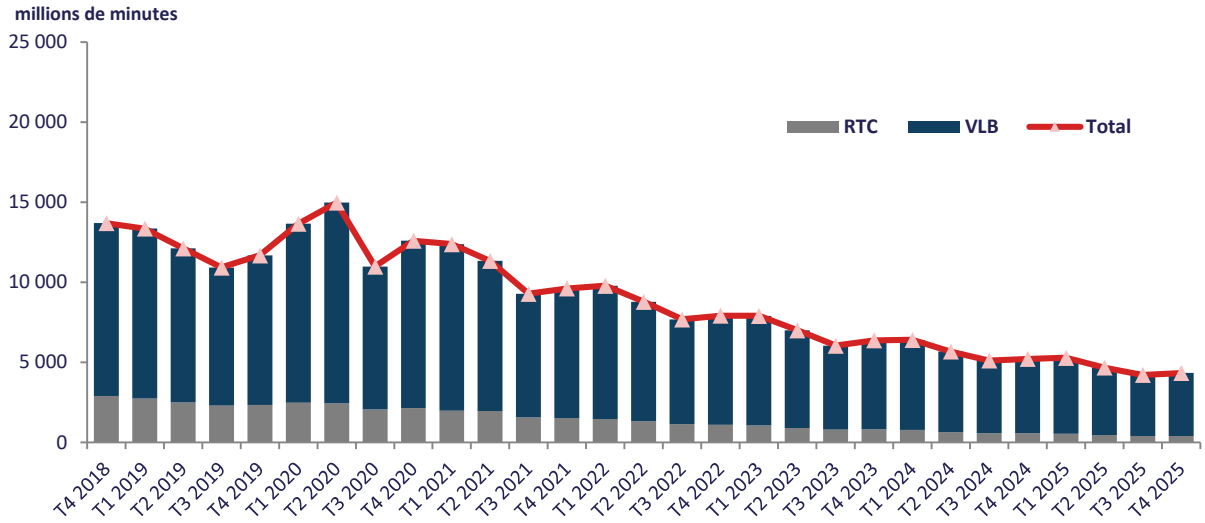
Notes :

- Le calcul des consommations moyennes par abonnement et par ligne se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

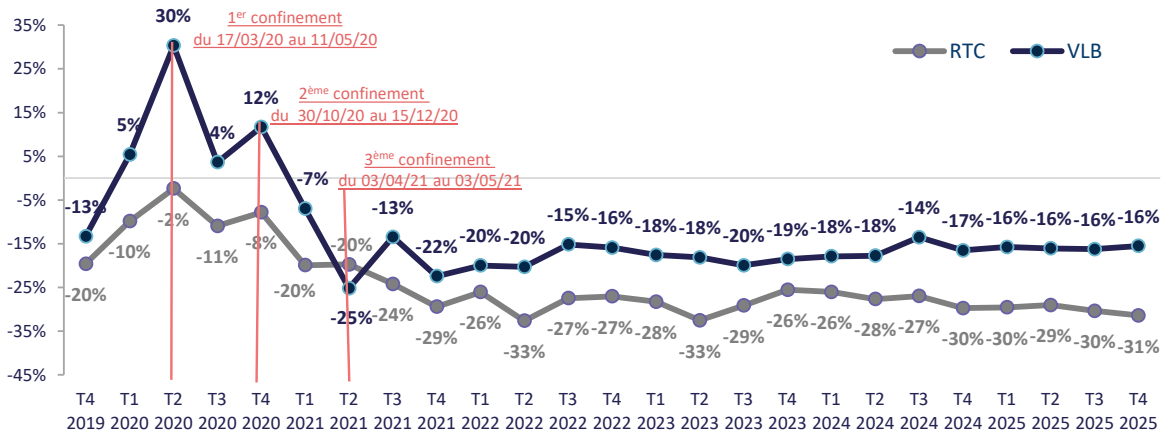
³ Source : Baromètre du numérique, [Baromètre du numérique - édition 2026 - Le RAPPORT](#)

⁴ VLB signifie en voix sur large bande.

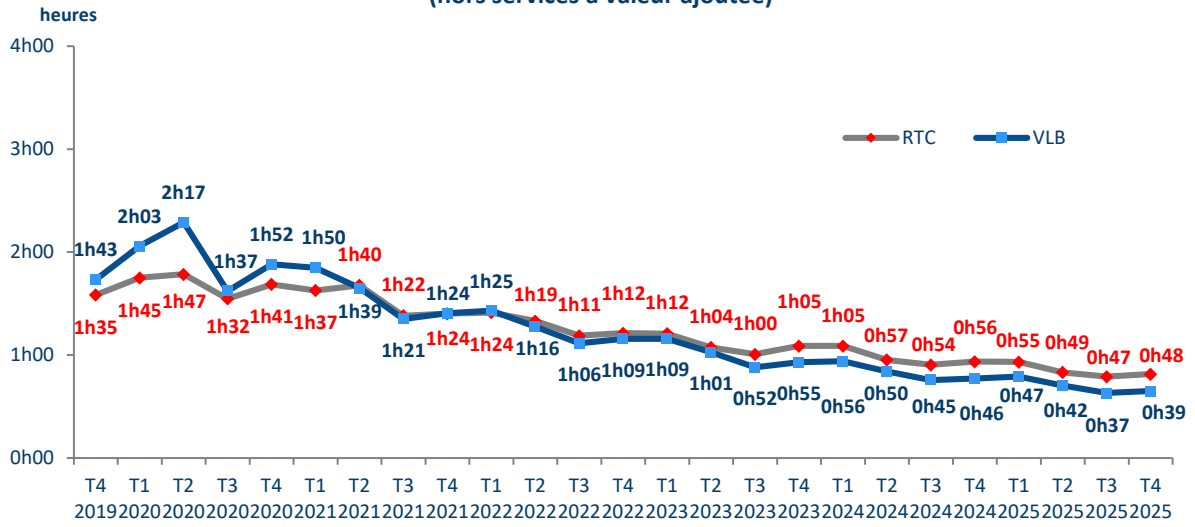
Communications vocales au départ des lignes fixes réparties selon la technologie



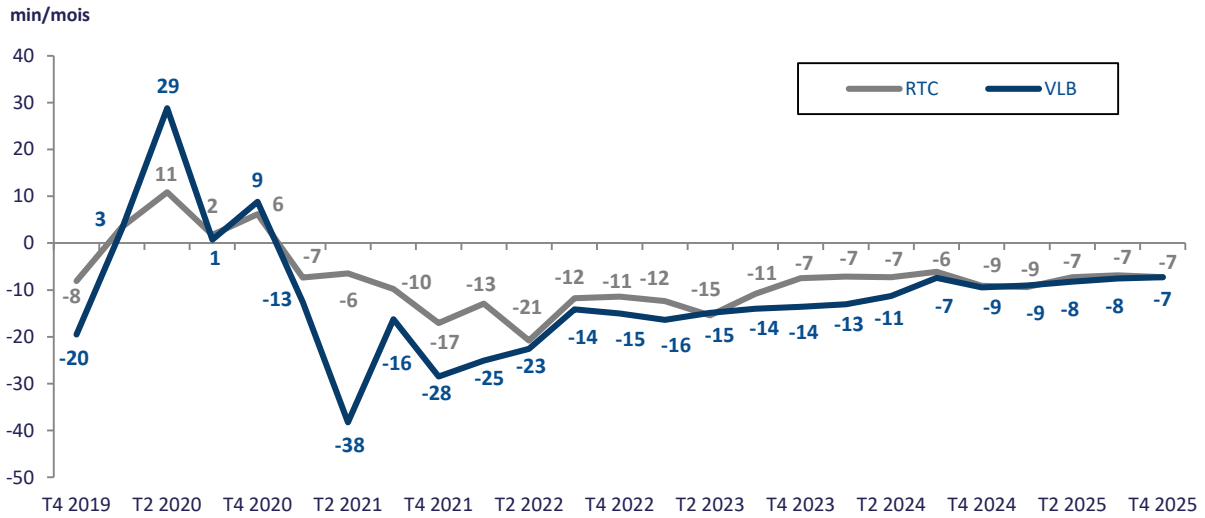
Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par technologie



Consommation vocale mensuelle moyenne par technologie (hors services à valeur ajoutée)



Evolution annuelle des consommations vocales mensuelles moyennes par technologie



Le trafic vocal depuis les lignes fixes diminue quelle que soit la destination des appels. Les communications vocales à destination des réseaux mobiles nationaux reculent de 13 % en un an, un rythme légèrement moins rapide que celui des volumes vers le réseau fixe national (- 19 %) ou à destination de l'international (- 22 %). Ces évolutions entraînent une hausse de la part du trafic vocal issu des lignes fixes à destination des réseaux mobiles dans le total du trafic fixe, qui atteint 39 % au quatrième trimestre 2025 (+ 2 points en un an).

En moyenne, les abonnés au service téléphonique consomment 22 minutes à destination du réseau fixe national, 15 minutes à destination des abonnés mobiles nationaux et 1 minute vers les clients des opérateurs mobiles et fixes à l'étranger.

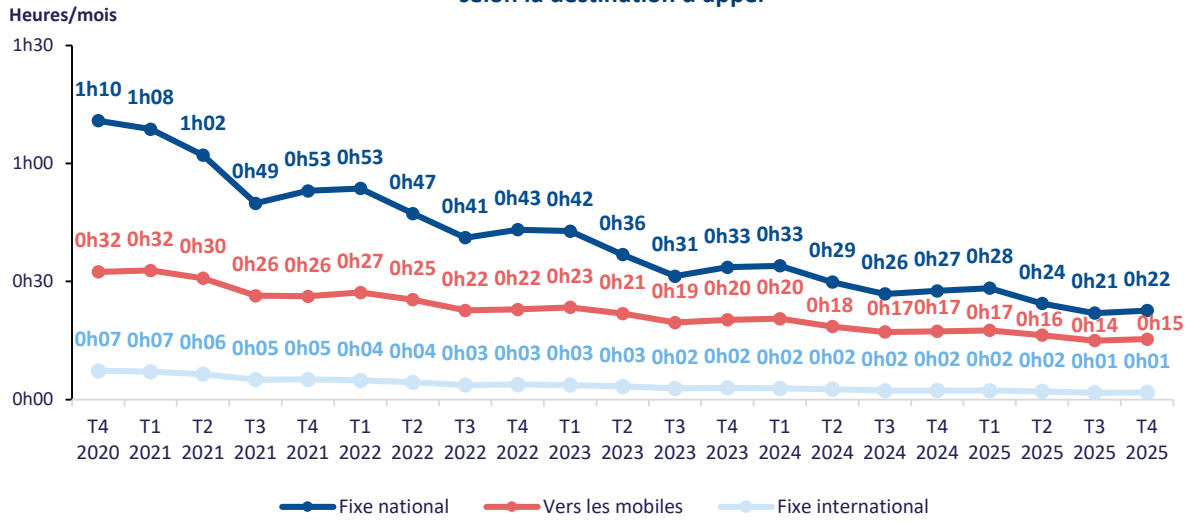
Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Vers fixe national	3 043	3 109	2 667	2 388	2 450	-19,5%
Vers l'international	253	247	222	187	197	-22,1%
Vers les mobiles	1 913	1 931	1 785	1 629	1 661	-13,2%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	5 209	5 287	4 674	4 203	4 308	-17,3%

En déclin depuis plus de vingt ans, le marché de la téléphonie RTC (abonnements et communications vocales) représente 5 % du revenu fixe total du marché de détail, soit 205 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2025. La facture mensuelle moyenne de ce service (grand public et entreprises) a progressé de façon continue, de + 0,6 à + 0,9 euro HT par abonnement par an entre le deuxième trimestre 2023 et la fin de l'année 2024, notamment sous l'effet de hausses tarifaires de l'abonnement téléphonique intervenues en février 2023 et en février 2024. Après une période de quasi-stabilité au premier semestre 2025, la facture moyenne RTC augmente à nouveau (+ 0,80 € ce trimestre), en partie en raison d'une nouvelle augmentation tarifaire appliquée en février 2025 (+ 2 € TTC). La facture moyenne RTC s'élève à 25,2 euros HT au quatrième trimestre 2025.

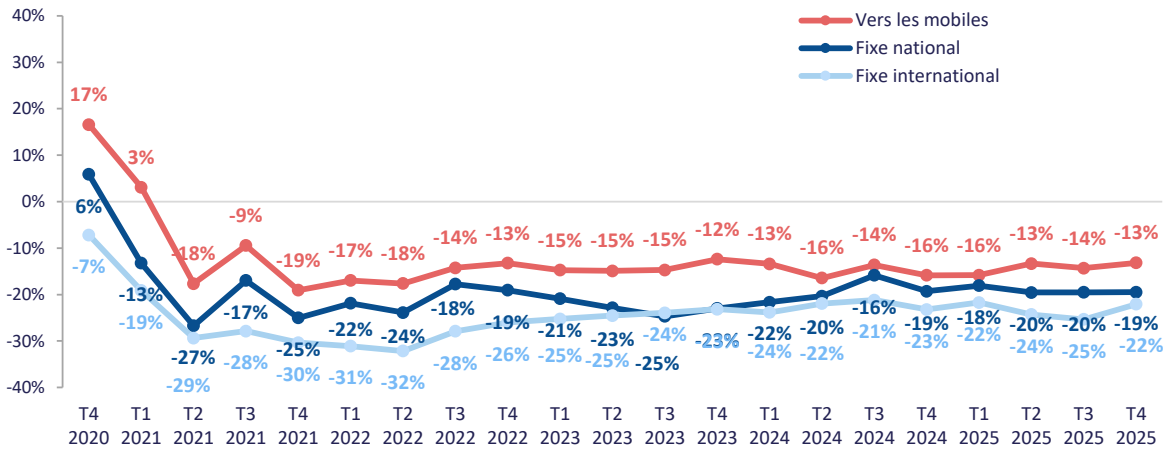
Revenus liés au service téléphonique par le RTC (en millions d'euros HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Accès, abonnements et services supplémentaires	211	201	192	184	173	-17,9%
Communications vocales	41	37	34	32	32	-22,1%
Total (accès, services supplémentaires et communications vocales)	251	238	226	216	205	-18,6%

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,4	24,4	24,7	25,2	25,2	3,3%

Consommations vocales mensuelles moyennes selon la destination d'appel



Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par destination d'appel

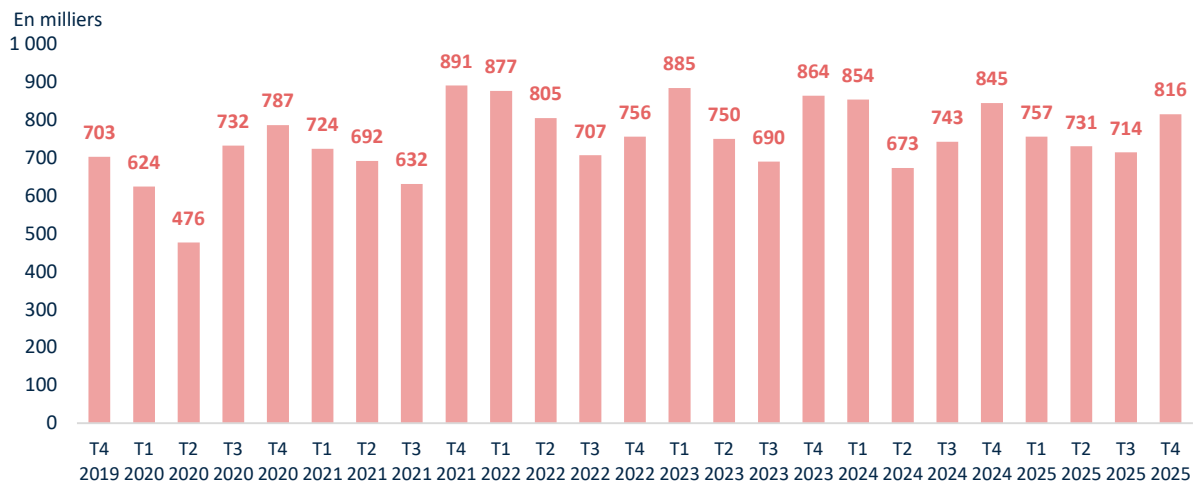


1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe

Le nombre de numéros de téléphones fixes conservés par les clients lors d'un changement d'opérateur s'établit à environ 815 000 ce trimestre, soit un recul de 30 000 numéros par rapport au quatrième trimestre 2024.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	845	757	731	714	816	-3,4%

Nombre de numéros conservés de téléphonie fixe



1.3 Le revenu des services fixes et les factures mensuelles moyennes

Les services fixes vendus aux particuliers et aux entreprises par les opérateurs de communications électroniques au cours du quatrième trimestre 2025 ont généré un revenu de 4,4 milliards d’euros HT. Le revenu des services fixes diminue pour le troisième trimestre consécutif, au rythme de - 0,9 % au quatrième trimestre 2025, après plus de deux ans de croissance continue (+ 3,6 % à son niveau le plus haut au deuxième trimestre 2024). Ce changement de tendance est lié à la moindre croissance du revenu lié aux services à haut et très haut débit associée au recul des revenus des services bas débit et d’accès de haute qualité.

En effet, le revenu des services à haut et très haut débit a nettement progressé entre 2023 et 2024 (+ 6,1 % en un an sur l’ensemble de l’année 2024 et + 4,9 % en 2023), des croissances supérieures à celles du nombre d’abonnements internet, en partie en raison des hausses tarifaires⁵ mises en œuvre par les opérateurs fin 2022 et en 2023. Au premier trimestre 2025, la croissance du revenu des services à haut et très haut débit s’établissait à un niveau proche, encore supérieur à celui observé avant 2023 : + 3,1 % en un an, contre + 2,3 % en moyenne par an sur la période 2019-2022. Depuis le deuxième trimestre 2025, la croissance ralentit nettement, et s’établit à + 1,2 % en un an au quatrième trimestre 2025.

Parallèlement, le revenu provenant des services bas débit, 205 millions d’euros HT au quatrième trimestre 2025, est en déclin depuis près de vingt ans (- 19 % en un an au quatrième trimestre 2025). Le revenu issu de la fourniture d’accès de haute qualité et réseaux intersites, 479 millions d’euros HT au quatrième trimestre 2025, continue également de diminuer : - 7,1 % en un an contre - 3,8 % au quatrième trimestre 2024.

Revenus des services sur les réseaux fixes (en millions d’euros HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Bas débit (accès, communications)	251	238	226	216	205	-18,6%
Haut et très haut débit	3 659	3 643	3 638	3 666	3 703	1,2%
Abonnements (internet et VLB) et communications VLB facturées	3 165	3 160	3 172	3 202	3 231	2,1%
Autres revenus liés à l'accès à internet (vidéo à la demande...)	495	483	466	464	472	-4,6%
Accès de haute qualité et réseaux intersites vendus aux entreprises	516	507	495	484	479	-7,1%
Ensemble des revenus des services fixes	4 427	4 388	4 359	4 366	4 387	-0,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

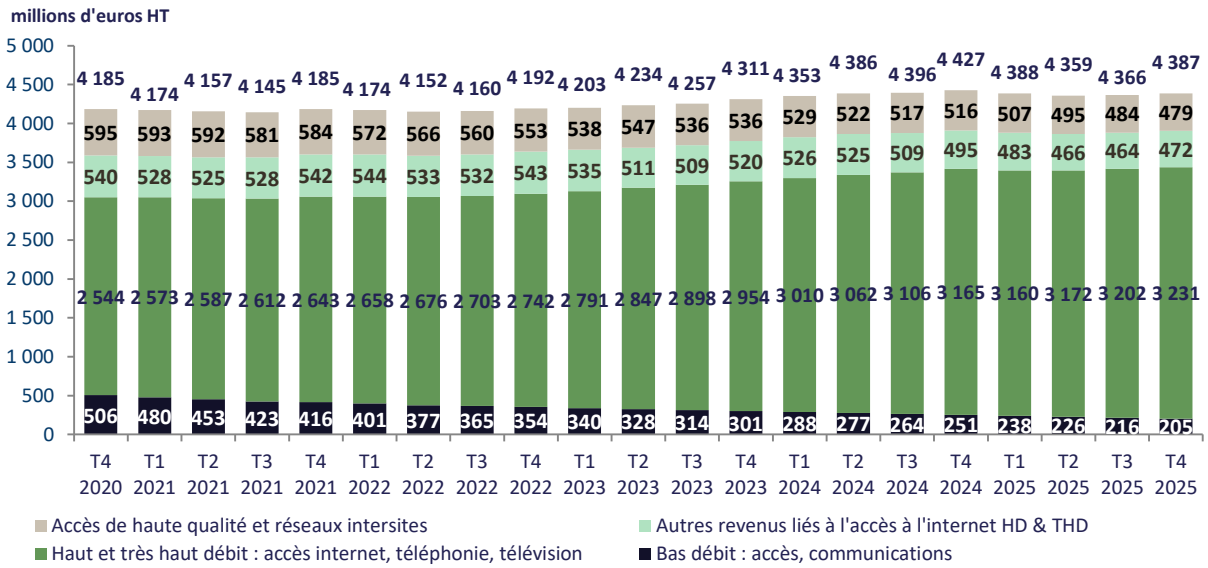
Note : la définition de la rubrique « autres revenus liés à l’accès à internet » se trouve en [annexe](#) de ce document.

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,4	24,4	24,7	25,2	25,2	3,3%
Accès haut ou très haut débit (internet, téléphonie, télévision)	37,1	36,9	36,7	36,9	37,1	0,1%

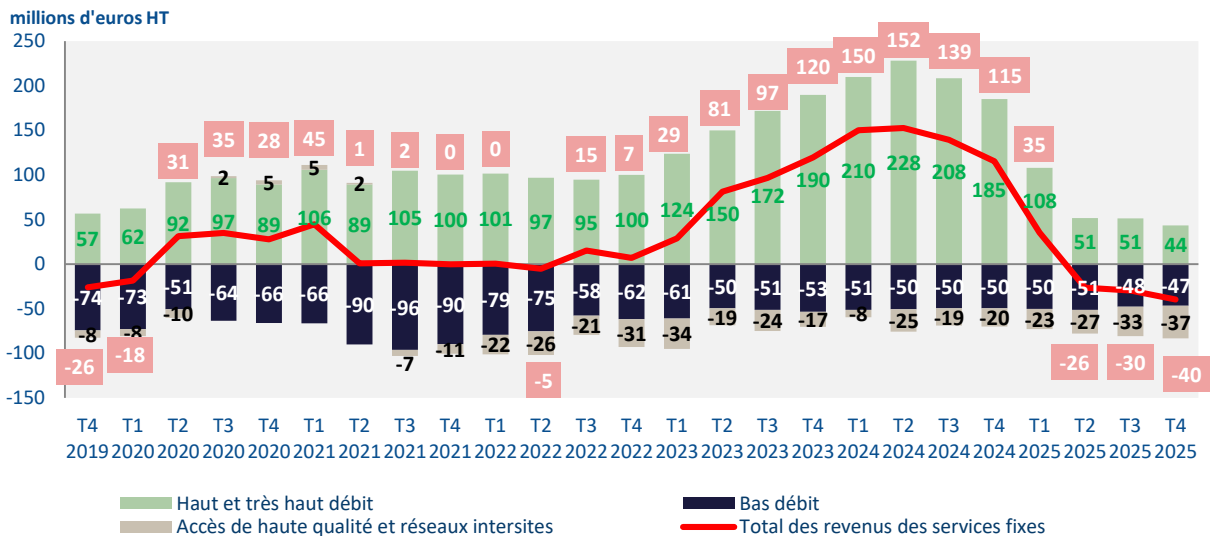
La facture mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit progresse désormais à un niveau proche de celui observé entre 2020 et 2022, soit un niveau inférieur à + 0,5 euro HT en moyenne en un an (+ 0,1 euro HT au quatrième trimestre 2025), après des hausses annuelles d’environ + 2 euros tout au long de l’année 2024. Au quatrième trimestre 2025, la dépense mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit s’élève ainsi à 37,1 euros HT par mois.

⁵ D’après l’observatoire de l’évolution des prix des services fixes et mobiles, les prix des services internet à haut et très haut débit en métropole sur le marché résidentiel ont progressé de 2,8 % entre octobre 2022 et octobre 2023.

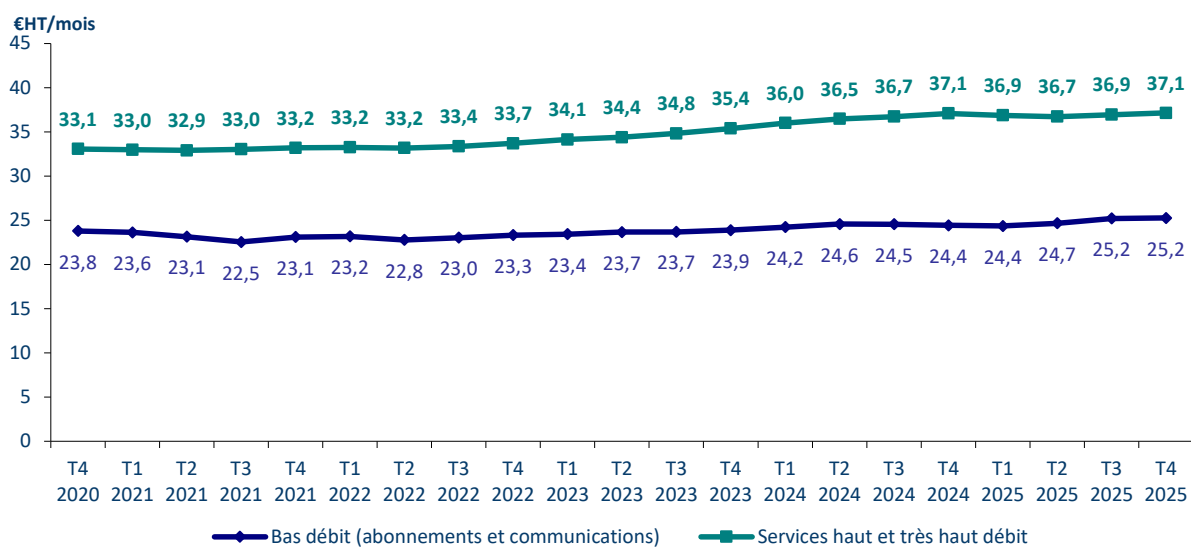
Revenus des services sur les réseaux fixes



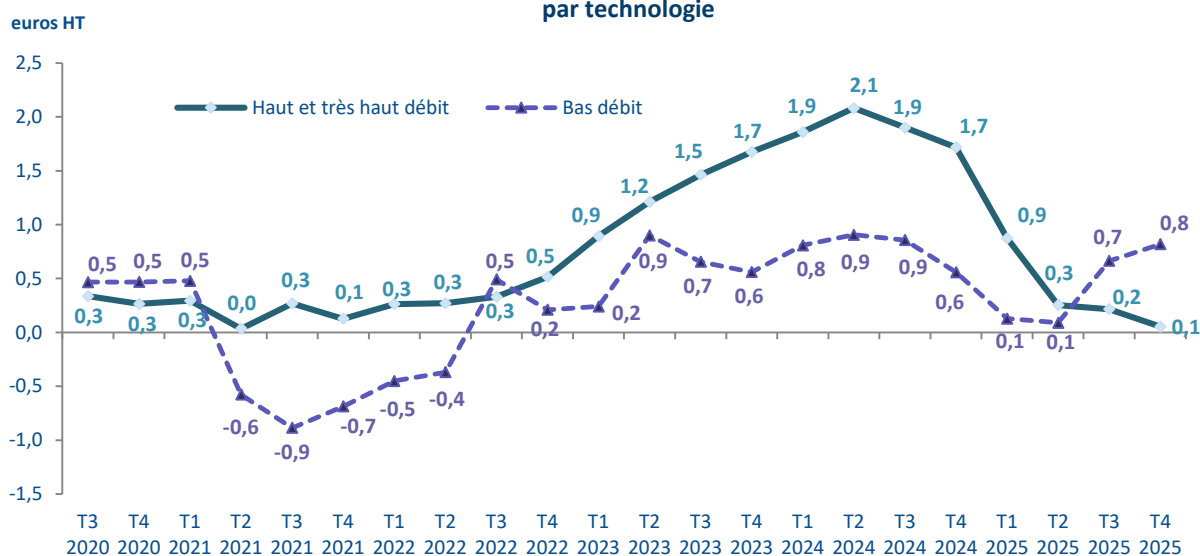
Evolution annuelle des revenus des services fixes



Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Evolution annuelle de la facture moyenne mensuelle par technologie



Notes :

- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Le calcul des factures moyennes par ligne fixe et par abonnement se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Le nombre de cartes SIM en service en France (hors cartes MtoM) s'élève à 84,9 millions au 31 décembre 2025, en croissance d'un million de cartes en un an après + 440 000 un an auparavant. Cette accélération de la croissance s'explique principalement par la hausse nette du nombre de cartes prépayées au quatrième trimestre 2025 : + 240 000 cartes prépayées en un an, contre - 290 000 cartes un an auparavant. La croissance du nombre de forfaits progresse également légèrement. Elle s'établit à + 780 000 en un an au quatrième trimestre 2025, contre + 735 000 cartes un an plus tôt.

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	77,054	77,114	77,228	77,642	77,834	1,0%
Cartes prépayées	6,785	6,804	6,780	6,949	7,027	3,6%
dont cartes prépayées actives	5,030	5,085	5,054	5,207	5,235	4,1%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	83,839	83,918	84,007	84,591	84,861	1,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique, émis au moins un SMS interpersonnel, ou effectué au moins une connexion à internet au cours des trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues de ce périmètre les cartes SIM 4G/5G dédiées uniquement à un usage internet fixe, qui ne peuvent généralement pas être utilisées en situation de mobilité. Ces cartes sont comptabilisées dans la section [services fixes](#).

2.1.2 Les cartes internet exclusives

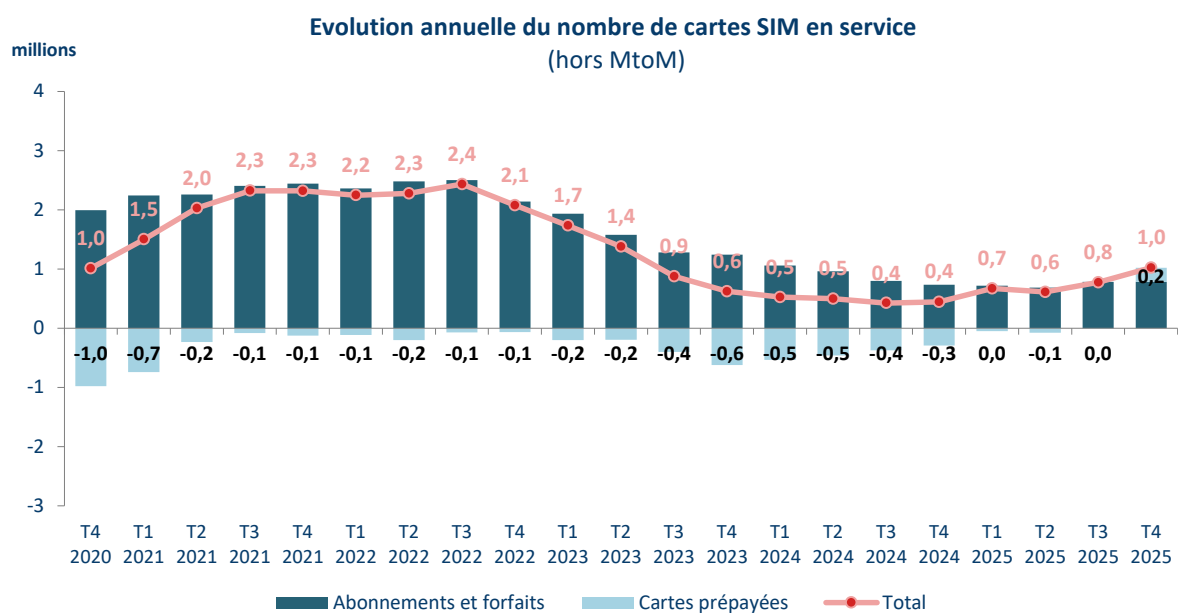
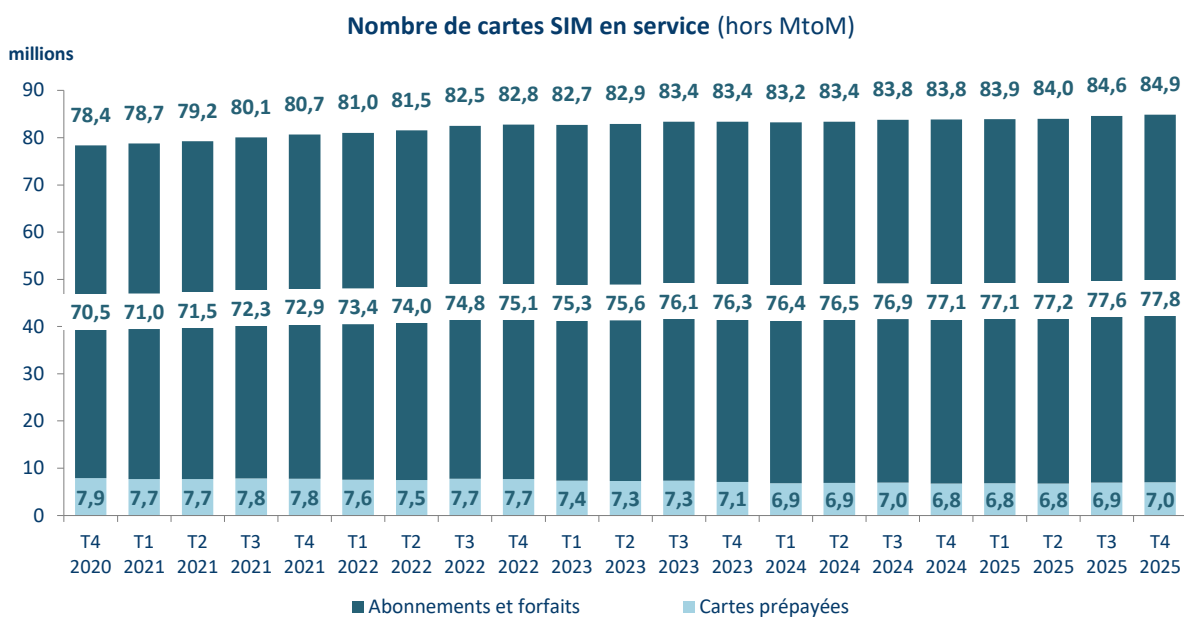
Le nombre de cartes SIM dédiées aux connexions internet en situation de mobilité s'élève à 4 millions fin décembre 2025. Ces cartes représentent 4,7 % du nombre total de cartes SIM en France, une proportion qui évolue peu au cours du temps (- 0,2 point par rapport au quatrième trimestre 2024).

Le nombre de cartes internet exclusives diminue depuis un an après quatre années de croissance. Au quatrième trimestre 2025, le nombre de ces cartes enregistre un recul de 110 000 en un an, après - 30 000 au quatrième trimestre 2024. Cette baisse provient à la fois du segment des cartes prépayées et de celui des forfaits. Le nombre de souscriptions forfaitaires, qui représente 91 % du nombre de cartes SIM internet exclusives, diminue de 80 000 cartes en un an, contre une croissance de 30 000 un an plus auparavant. Sur le segment prépayé, le nombre de cartes diminue de 30 000 au quatrième trimestre 2025 après - 60 000 au quatrième trimestre 2024.

Cartes internet exclusives (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	3,749	3,666	3,651	3,679	3,668	-2,2%
Cartes prépayées internet exclusives	0,388	0,357	0,329	0,353	0,357	-8,0%
dont cartes prépayées internet actives	0,202	0,174	0,157	0,204	0,193	-4,5%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	4,138	4,023	3,981	4,032	4,026	-2,7%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	4,9%	4,8%	4,7%	4,8%	4,7%	-0,2 point

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G/5G). Les cartes internet 4G/5G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe – mobile

Le nombre de cartes SIM couplées à un accès fixe conduisant à une réduction tarifaire atteint 26,8 millions, soit une progression de 3,2 % par rapport au quatrième trimestre 2024. La croissance annuelle de ces cartes s'accélère depuis le deuxième trimestre 2025 après une année de ralentissement. La part du nombre de forfaits couplés à un accès fixe s'établit à 34 % du total des forfaits au quatrième trimestre 2025 (+ 0,8 point en un an).

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	25,925	26,014	26,228	26,476	26,766	3,2%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	34%	34%	34%	34%	34%	+0,8 point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	31%	31%	31%	31%	32%	+0,6 point

Note : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs sous forme soit d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G

Au cours du quatrième trimestre 2025, 32,9 millions de cartes SIM ont été actives au moins une fois sur les réseaux 5G, en hausse de 2,7 millions en un trimestre et de 8,3 millions en un an. Ces cartes représentent 39 % du nombre total de cartes SIM en service (+ 9 points en un an).

Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G atteint 77,3 millions au quatrième trimestre 2025, en croissance de 2,3 millions en un an. Ces cartes représentent 91 % du nombre total de cartes SIM, soit + 2 points en un an.

Dans les départements et collectivités d'outre-mer, le nombre de cartes actives sur les réseaux 4G s'élève à 2,1 millions au quatrième trimestre 2025. En hausse de 80 000 en un an, elles représentent 79 % du nombre total de cartes en service (+ 2 points en un an).

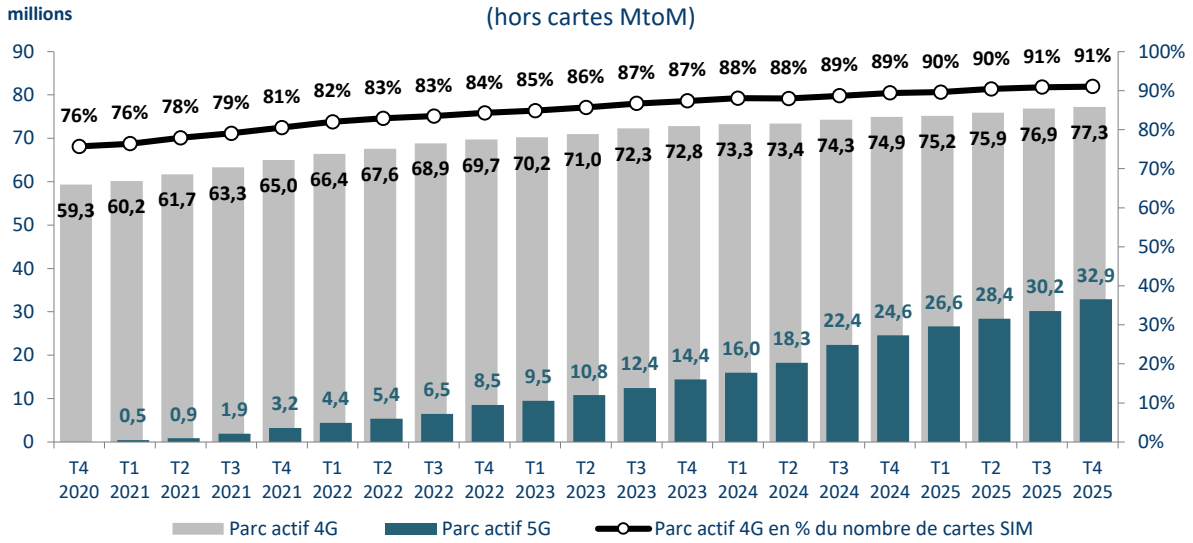
Sur les réseaux 3G, le nombre de cartes s'élève à 71,6 millions au quatrième trimestre 2025, soit une croissance de 470 000 en un an. Ces cartes représentent une part stable du nombre total de cartes SIM (84 %).

Parcs actifs 3G, 4G et 5G (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Parc actif 3G	71,135	70,759	71,305	71,636	71,604	0,7%
Parc actif 4G	74,945	75,177	75,944	76,857	77,263	3,1%
Parc actif 5G	24,603	26,628	28,401	30,202	32,913	33,8%

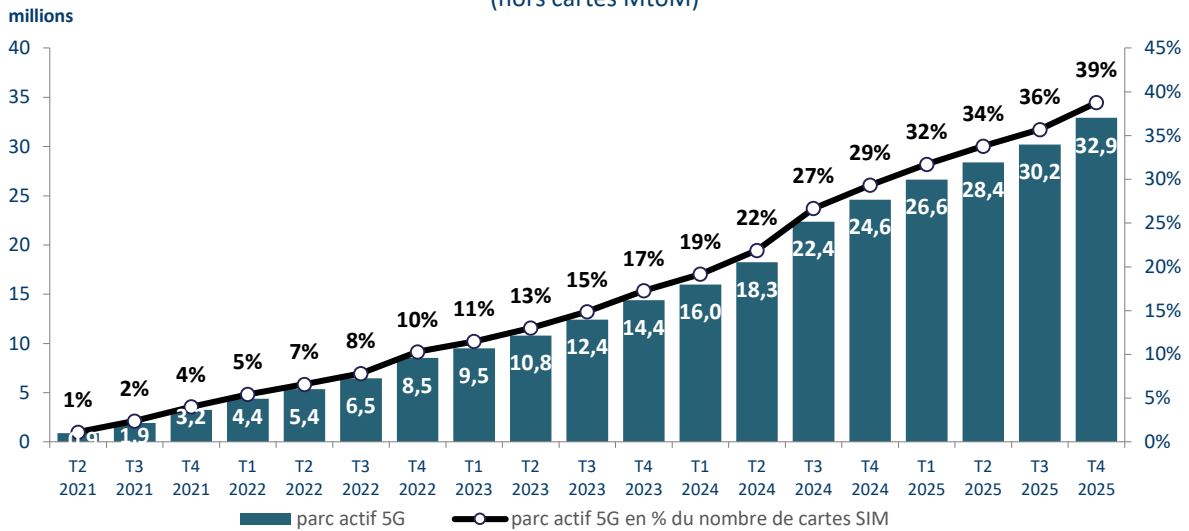
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes : Les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité) sont exclues. Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.

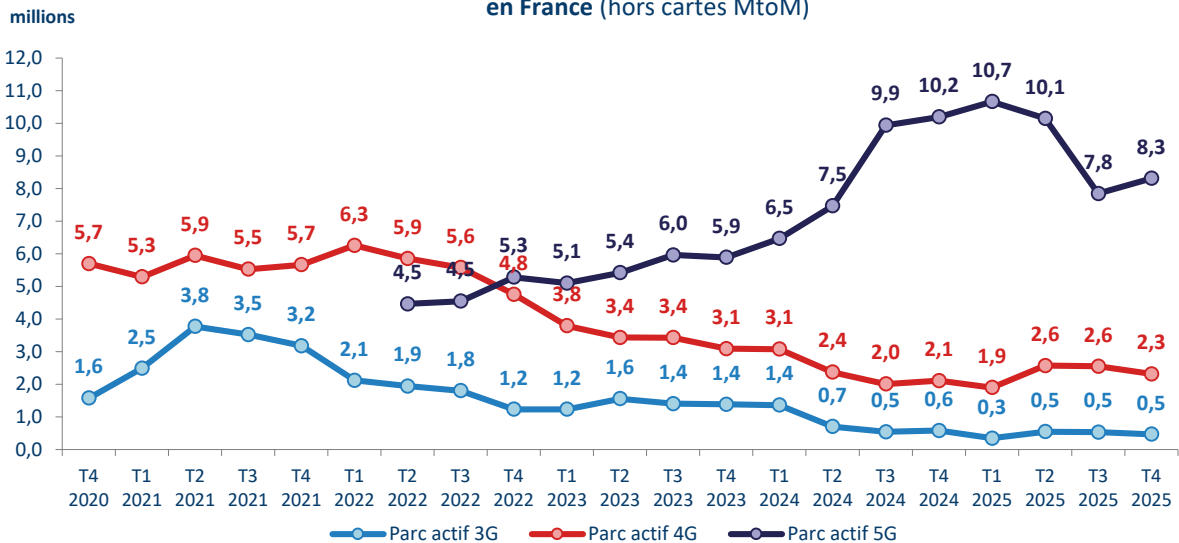
Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G et 5G (hors cartes MtoM)



Nombre de cartes actives sur les réseaux 5G (hors cartes MtoM)



Accroissement annuel du nombre de cartes actives sur les réseaux mobiles en France (hors cartes MtoM)

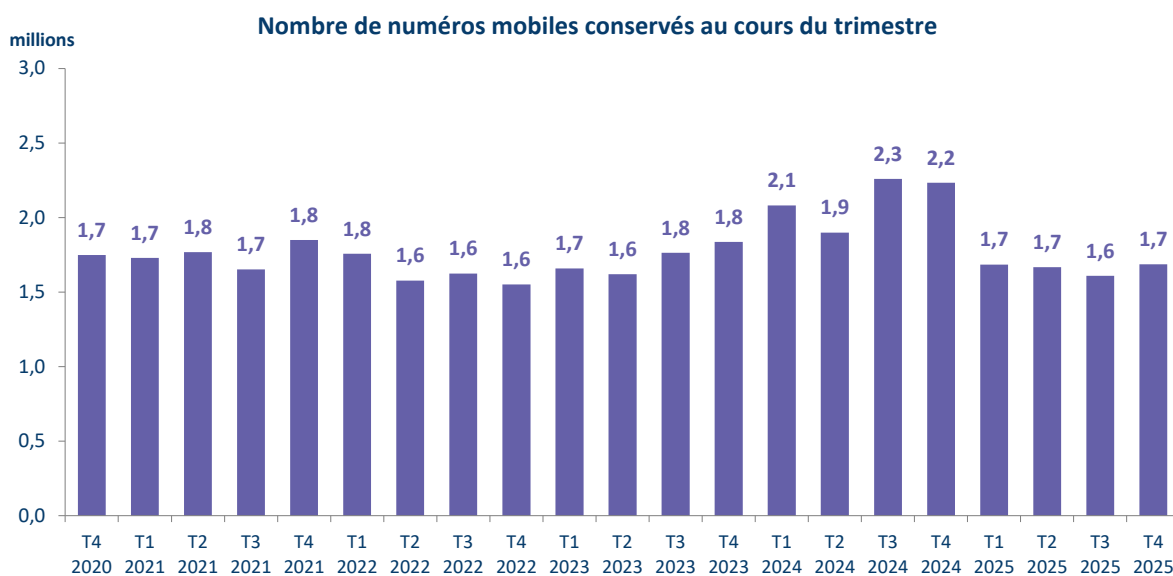


2.1.5 La conservation des numéros mobiles

Au cours du quatrième trimestre 2025, 1,7 million de numéros ont été conservés par les clients à la suite d'un changement d'opérateur. Le nombre de numéros conservés recule nettement pour le quatrième trimestre consécutif (- 24,5 % en un an au quatrième trimestre 2025) après une année de croissance soutenue (jusqu'à + 28 % au T3 2024). Cette diminution est en partie liée à la baisse significative du volume des résiliations (- 20 % en un an) observée sur le marché post-payé grand public.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	2,234	1,684	1,667	1,609	1,686	-24,5%

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.



2.1.6 Le revenu des services mobiles sur le marché de détail (hors SVA)

Le revenu des services mobiles sur le marché de détail s'élève à 3,6 milliards d'euros HT au quatrième trimestre 2025, en recul de 4,3 % en un an. Le revenu des services mobiles diminue depuis un an, après trois trimestres de stabilité.

Avec 3,5 milliards d'euros HT au quatrième trimestre 2025, le revenu issu des forfaits mobiles recule de 4,2 % en un an au quatrième trimestre 2025. Le revenu issu de la vente et du rechargement des cartes prépayées s'élève quant à lui à 91 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2025 et représente 2,5 % du revenu total des services mobiles. La baisse du revenu sur le segment prépayé s'intensifie depuis le troisième trimestre 2023 (- 7,8 % en un an au quatrième trimestre 2025).

La facture mensuelle moyenne par carte SIM diminue également : elle s'établit à 14,1 euros HT au quatrième trimestre 2025 (- 80 centimes d'euros HT en un an). La facture mensuelle moyenne baisse de 80 centimes d'euros HT sur le segment des forfaits et de 50 centimes d'euros HT sur le segment des cartes prépayées.

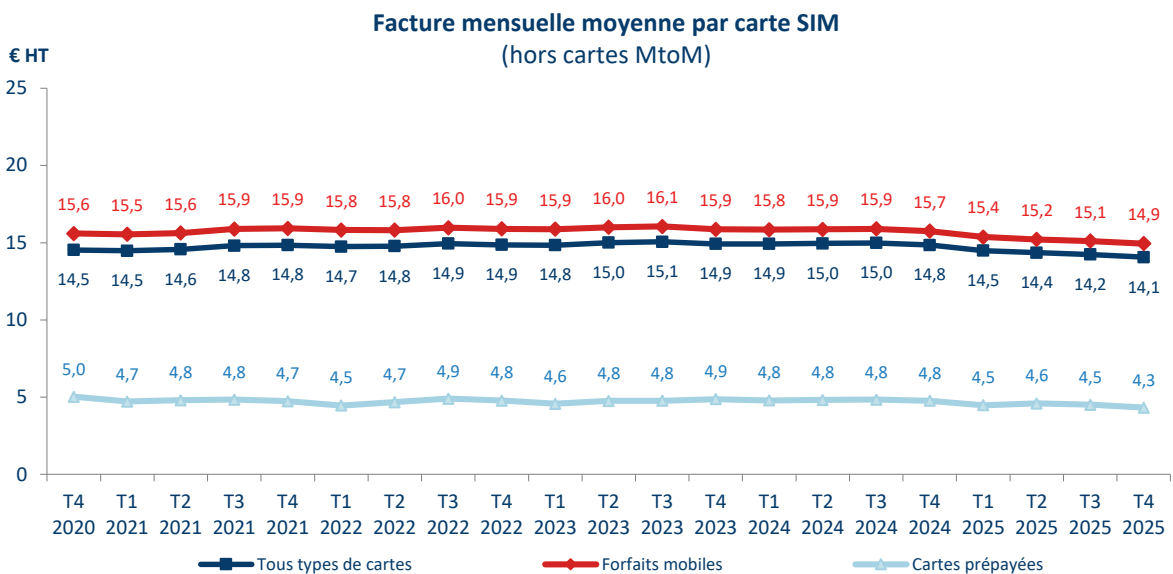
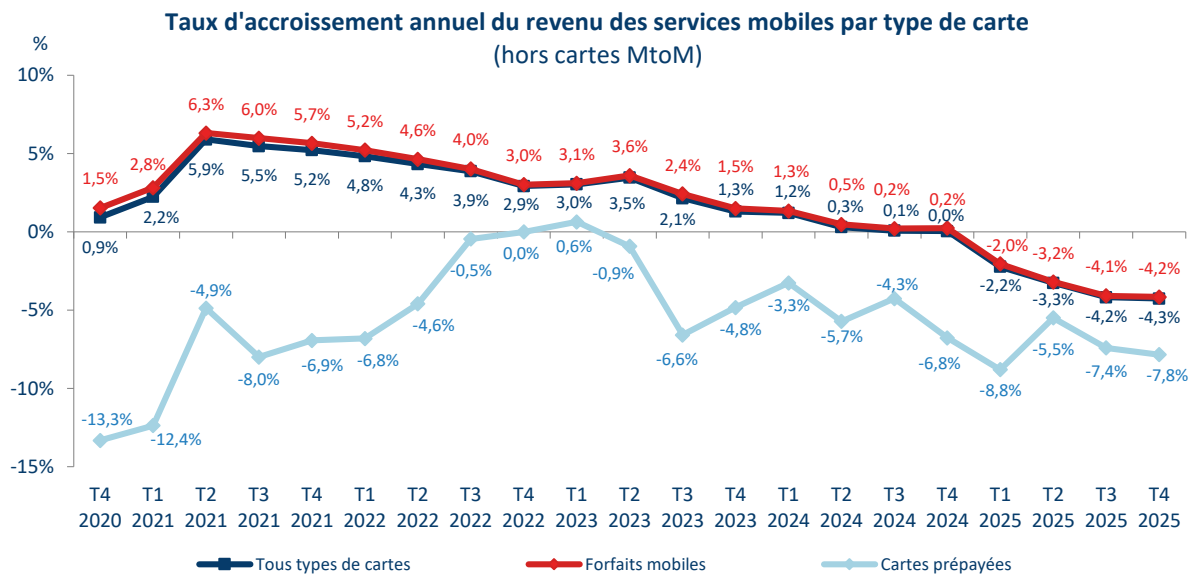
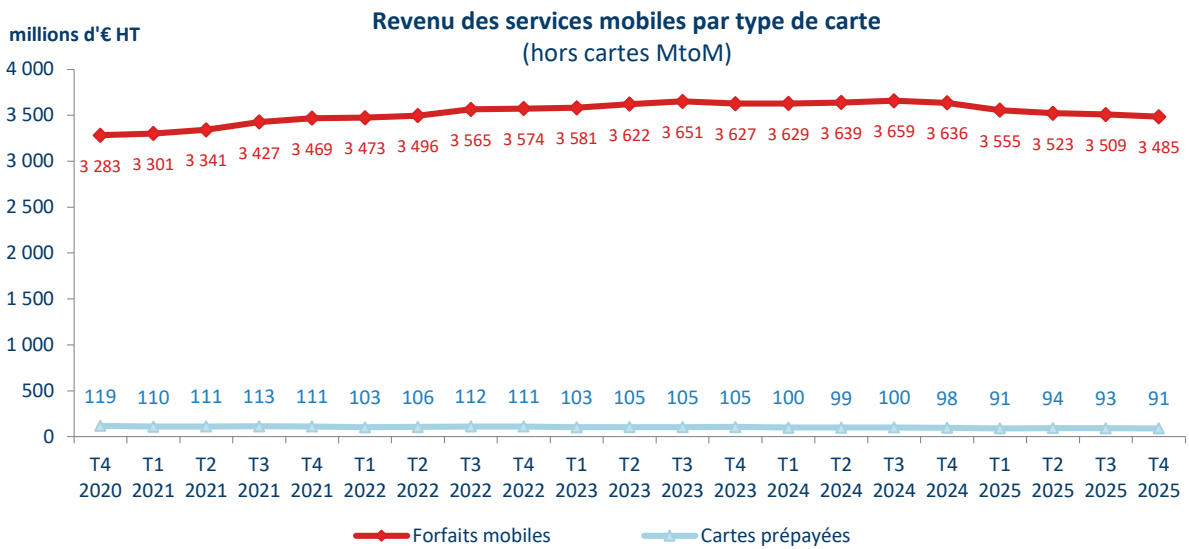
Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Abonnements et forfaits	3 636	3 555	3 523	3 509	3 485	-4,2%
Cartes prépayées	98	91	94	93	91	-7,8%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 734	3 646	3 616	3 602	3 576	-4,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Par carte SIM mobile	14,8	14,5	14,4	14,2	14,1	-5,0%
dont forfait	15,7	15,4	15,2	15,1	14,9	-5,1%
dont carte prépayée	4,8	4,5	4,6	4,5	4,3	-9,4%

Notes :

- Ces revenus portent exclusivement sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir en annexe 6.4 ([Services à valeur ajoutée](#)).
- Au 1^{er} janvier 2018, l'application de la norme comptable IFRS 15 a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux. Pour plus de précisions, se reporter en annexe 6.2.2 (2) ([Changements liés à la norme IFRS](#)).
- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



2.1.7 Le volume de données consommées

Le volume de données consommées par les clients des opérateurs sur les réseaux mobiles s'élève à 4,3 exaoctets au quatrième trimestre 2025. Ce volume de données progresse toujours rapidement, de + 11 % en un an au quatrième trimestre 2025. Le rythme de croissance fluctue peu depuis deux ans, après le ralentissement qui avait été observé à partir du deuxième trimestre 2023.

Le volume de données mobiles consommées par les clients détenteurs de forfaits s'accroît de 9,2 % en un an et s'établit à 18,4 gigaoctets en moyenne par mois et par carte SIM au quatrième trimestre 2025 (+ 1,4 gigaoctet en un an). La consommation de données mobiles progresse plus rapidement chez les utilisateurs de cartes prépayées (+ 39,5 % en un an). Avec 16,8 gigaoctets de données, la consommation mensuelle moyenne par carte prépayée reste encore inférieure à celle des détenteurs de forfaits, mais elle s'en rapproche (+ 4,5 gigaoctets en un an). Le trafic de données généré à partir des cartes internet exclusives, en baisse depuis le troisième trimestre 2024, décroît de 8,7 % en un an au quatrième trimestre 2025. La part du trafic issu de ces cartes s'établit à 2 % au quatrième trimestre 2025.

Le volume de données consommées par les utilisateurs actifs sur les réseaux 4G atteint 3,9 exaoctets au quatrième trimestre 2025. La croissance annuelle de ce trafic n'avait cessé de ralentir chaque trimestre entre le premier trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024. Au quatrième trimestre 2025, la croissance s'établit à + 10,9 %, soit un rythme similaire à celui observé un an auparavant.

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaoctet)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Abonnements et forfaits	3,663	3,740	3,903	4,111	4,000	9,2%
Cartes prépayées	0,235	0,254	0,267	0,291	0,327	39,5%
Consommation de données au cours du trimestre	3,897	3,993	4,169	4,402	4,327	11,0%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,073	0,069	0,066	0,066	0,067	-8,7%
dont consommées par les clients actifs 4G	3,527	3,605	3,769	3,971	3,910	10,9%

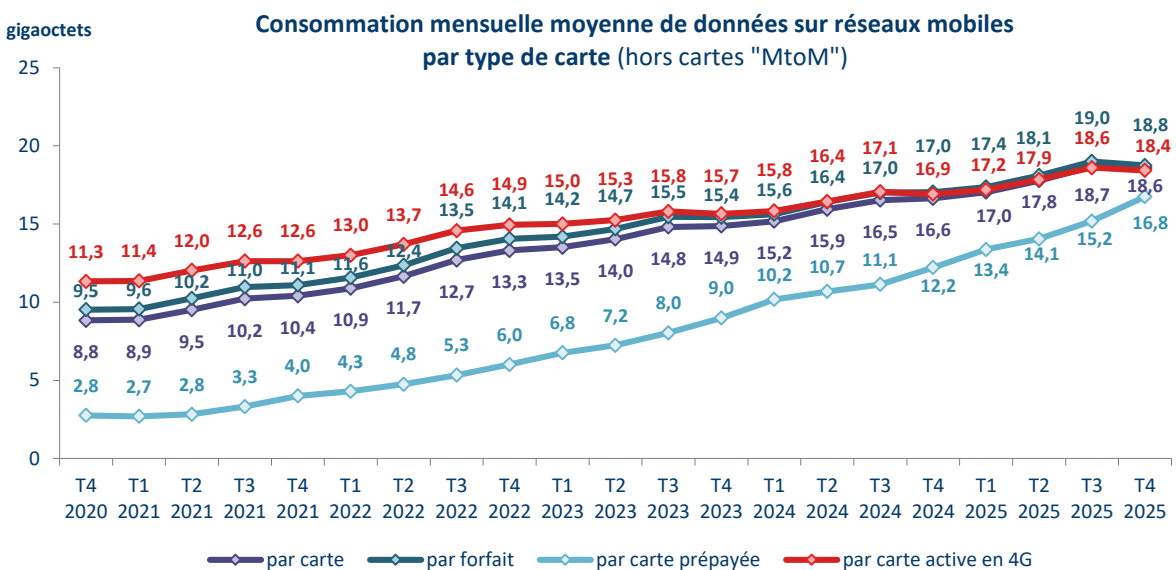
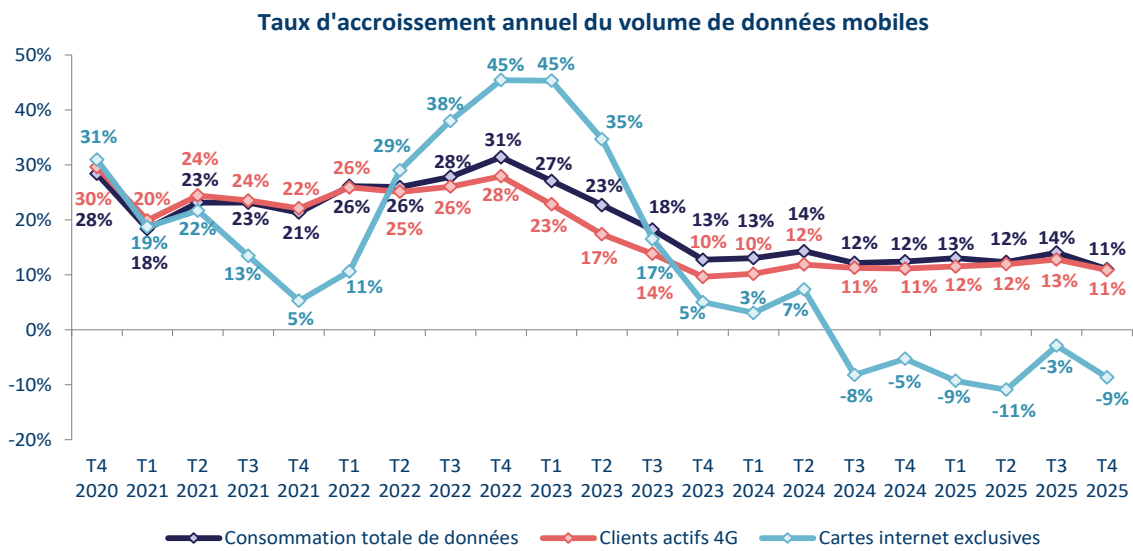
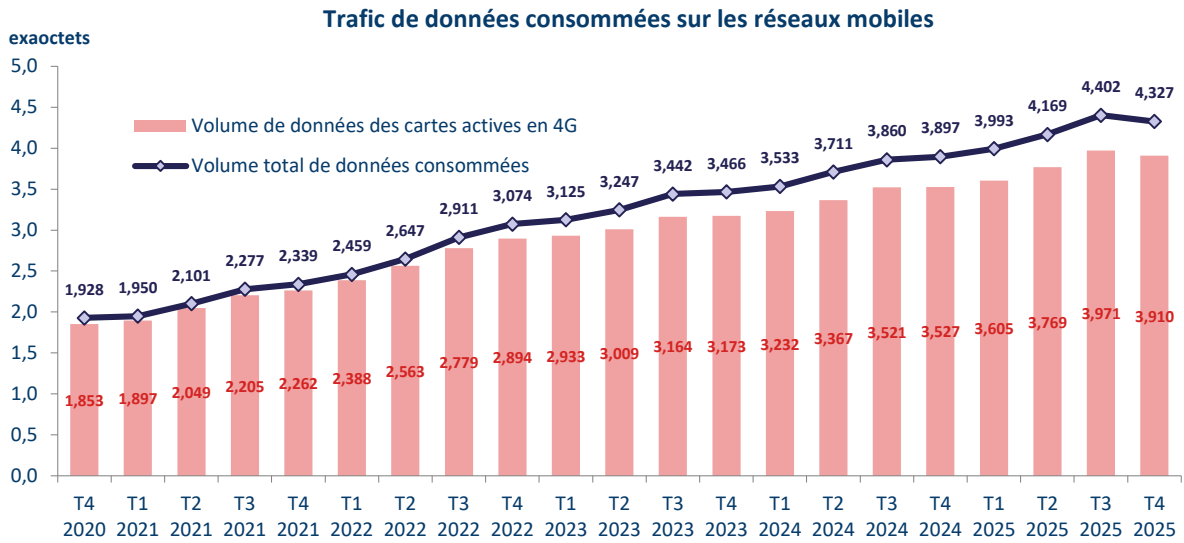
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications. Ce volume n'inclut pas le trafic en Wi-Fi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. En outre, il n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G / 5G à usage fixe des opérateurs mobiles.

La consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles s'élève à 18,3 gigaoctets au quatrième trimestre 2025 (+ 1,6 gigaoctet en un an). Celle des utilisateurs actifs sur les réseaux 4G progresse de 1,2 gigaoctet en un an et s'établit à 18,2 gigaoctets.

Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaoctets)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Consommation moyenne par forfait	17,0	17,4	18,1	19,0	18,4	8,1%
Consommation moyenne par carte prépayée	12,2	13,4	14,1	15,2	16,8	37,2%
Consommation moyenne de données par carte SIM	16,6	17,0	17,8	18,7	18,3	9,9%
Consommation par carte active internet	18,1	18,5	19,2	20,1	19,6	8,4%
Consommation par carte active en 4G	16,9	17,2	17,9	18,6	18,2	7,4%

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile

Le volume de communications vocales depuis les téléphones mobiles s'élève à 49,8 milliards de minutes au quatrième trimestre 2025. Le trafic vocal se contracte depuis un an (- 0,6 % en un an au quatrième trimestre 2025).

La consommation mensuelle moyenne de téléphonie mobile s'établit à 3h25 au quatrième trimestre 2025, en baisse de 4 minutes en un an. Ce recul provient à la fois de la clientèle détentrice de forfaits et de celle recourant aux cartes prépayées. La consommation mensuelle moyenne des détenteurs de forfaits s'établit à 3h37 (- 4 minutes en un an), tandis qu'elle est de 1h14 au sein du segment prépayé (- 1 minute).

Le volume de communications vocales réalisées en voix sur Wi-Fi représente 8,7 % du trafic vocal depuis les téléphones mobiles. Le volume de ces communications progresse de 15,7 % en un an et atteint 4,3 milliards de minutes au quatrième trimestre 2025.

Les communications vocales au départ des réseaux mobiles transitent majoritairement sur les réseaux 4G (voix sur LTE). Ainsi, le trafic de communications vocales provenant des clients utilisant la voix sur LTE s'élève à 35,3 milliards de minutes au quatrième trimestre 2025, soit 71 % du volume total des communications vocales mobiles. Ce trafic progresse de 3,2 % en un an (+ 4,3 % en un an au quatrième trimestre 2024).

Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Abonnements et forfaits	48 706	48 572	47 680	45 491	48 366	-0,7%
Cartes prépayées	1 457	1 439	1 480	1 446	1 477	1,4%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	50 163	50 012	49 160	46 937	49 843	-0,6%
dont communications mobiles en voix sur wifi	3 727	3 981	3 731	3 764	4 312	15,7%
dont communications mobiles en voix sur LTE	34 248	34 554	34 484	32 624	35 347	3,2%

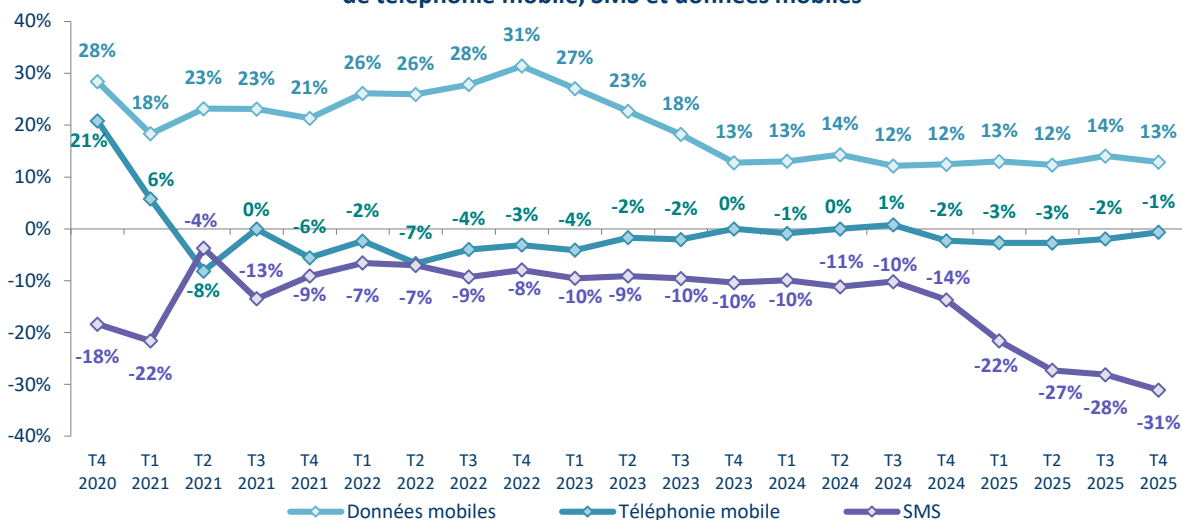
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : la voix sur Wi-Fi permet aux utilisateurs de téléphones mobiles, lorsque cela est techniquement possible, d'accéder à un service de communications lorsqu'ils disposent d'une qualité de service de communications vocales dégradée au sein des bâtiments.

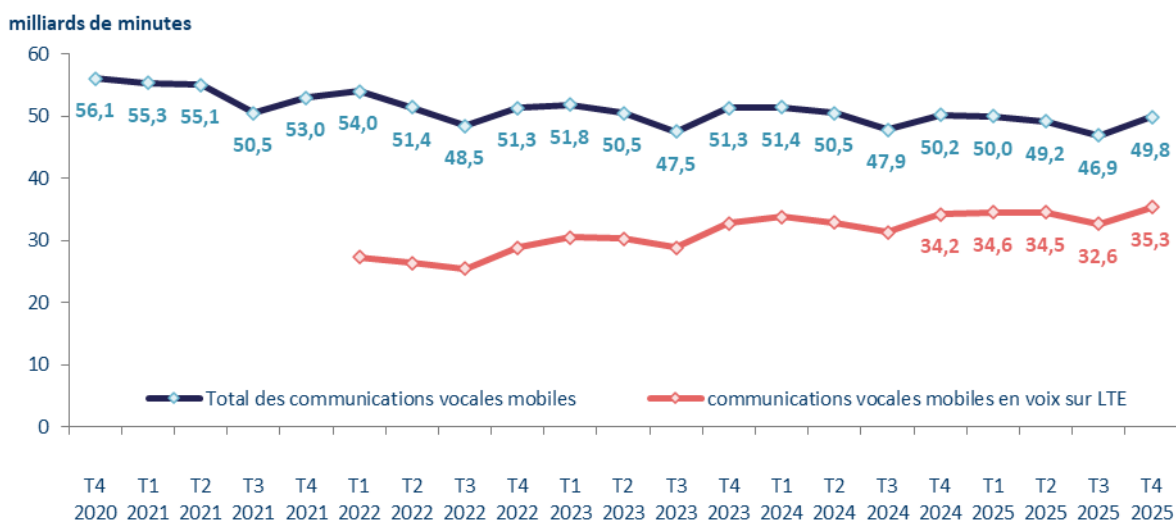
Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Par carte SIM mobile	3h29	3h28	3h24	3h14	3h25	-1,9%
dont forfait	3h41	3h40	3h36	3h25	3h37	-1,8%
dont carte prépayée	1h15	1h14	1h16	1h13	1h14	-1,0%

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).

Taux d'accroissement annuels des usages de téléphonie mobile, SMS et données mobiles



Consommation vocale depuis les réseaux mobiles



Le trafic téléphonique depuis les réseaux mobiles diminue pour toutes les destinations d'appel, à l'exception du trafic vers les réseaux mobiles qui se stabilise. Le recul des communications à destination de l'international (- 12,6 % en un an) et depuis l'international en situation de *roaming out* (- 10,4 % en un an au quatrième trimestre 2025) est plus rapide que celui des communications nationales à destination des réseaux fixes (- 5,9 % en un an).

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Communications mobiles vers fixe national	5 799	5 820	5 598	5 430	5 456	-5,9%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	42 875	42 802	42 074	39 774	43 064	0,4%
Communications mobiles vers l'international	480	465	463	424	420	-12,6%
Roaming out *	1 009	924	1 024	1 308	903	-10,4%
Trafics de communications au départ des mobiles	50 163	50 012	49 160	46 937	49 843	-0,6%

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

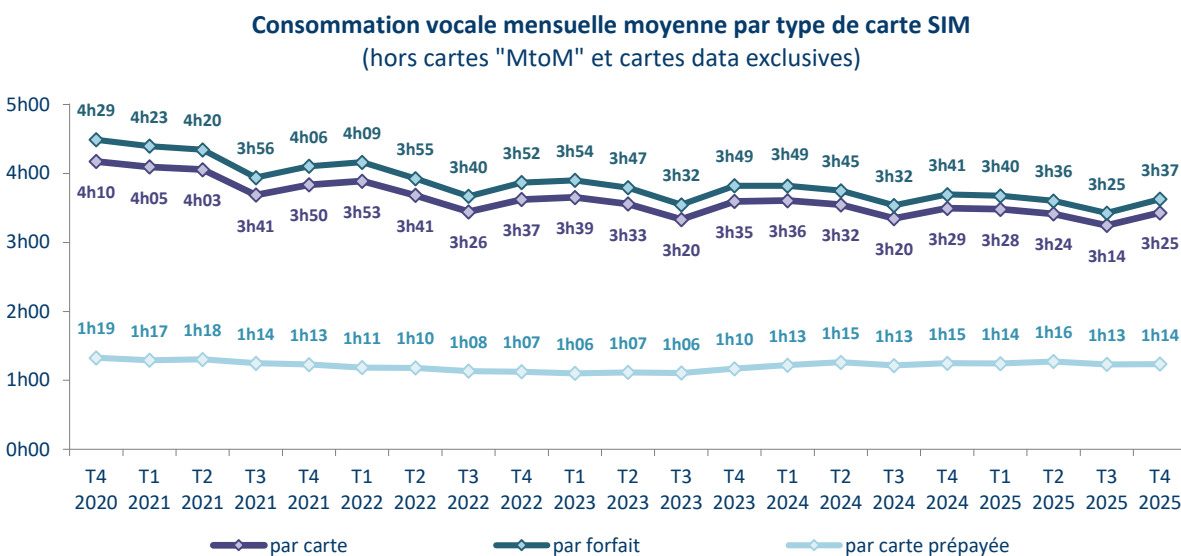
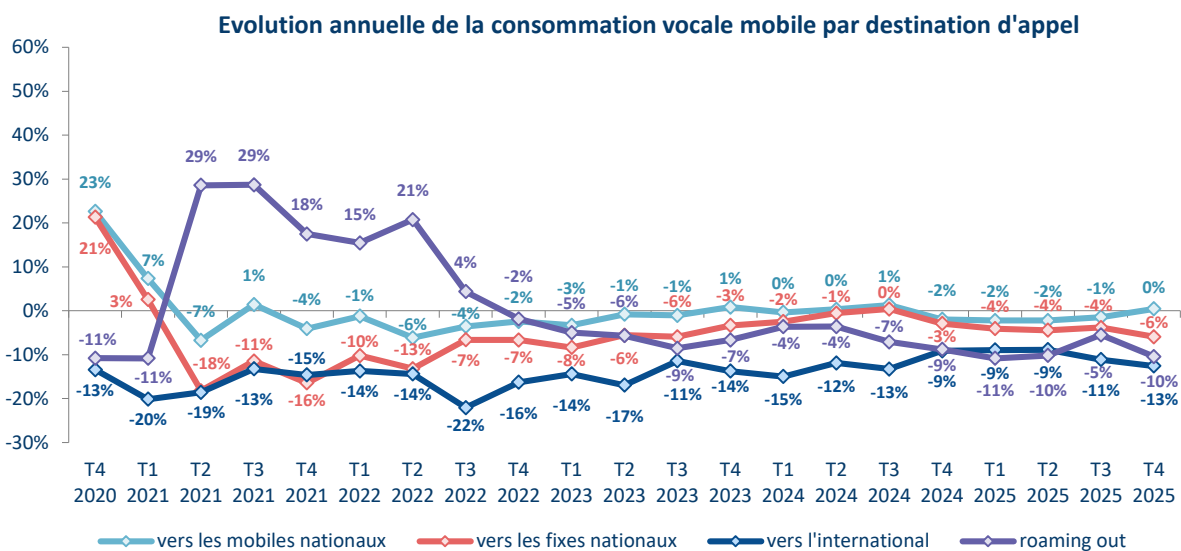
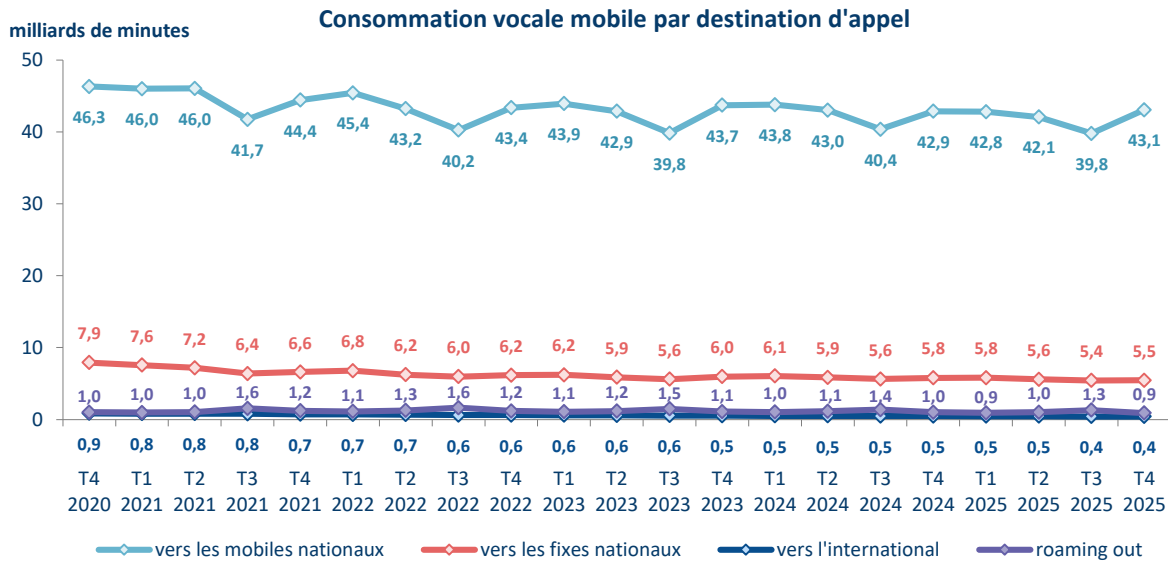
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le volume de SMS et MMS s'établit à 15,5 milliards au quatrième trimestre 2025. L'usage de SMS et MMS diminue depuis 2016, notamment au profit des services de messagerie instantanée. Le recul du trafic de SMS et MMS se poursuit ainsi au quatrième trimestre 2025, avec une baisse de 29,6 %.

Le repli du nombre de SMS, engagé en fin d'année 2016, perdue au quatrième trimestre 2025. Ce repli s'est particulièrement accéléré au cours de l'année 2025 du fait de l'adoption croissante du RCS (*Rich Communication Services*), un protocole de messagerie enrichie permettant l'échange de contenus multimédias et l'usage de fonctionnalités interactives directement via le réseau mobile. Au quatrième trimestre 2025, le rythme de baisse s'accélère à nouveau : - 31,1 % en un an, contre - 13,7 % au quatrième trimestre 2024. La diminution du nombre de SMS provient à la fois des détenteurs de forfaits (- 30,7 % en un an, contre - 14,2 % un an auparavant) et des utilisateurs de cartes prépayées (- 39,4 % en un an au quatrième trimestre 2025, contre - 1 % un an plus tôt).

Le volume de MMS envoyés recule de 3 % environ en un an pour s'établir à 1,1 milliard au quatrième trimestre 2025. Le volume de MMS représente ainsi environ 7 % des messages émis (+ 2 points en un an).

En moyenne, 59 SMS et 7 MMS ont été émis par mois au cours du quatrième trimestre 2025. L'usage mensuel moyen de SMS se réduit de 29 SMS chez les détenteurs de forfaits et de 18 SMS chez les utilisateurs de cartes prépayées.



Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre de messages (SMS)	20 871	18 022	16 359	15 909	14 384	-31,1%
dont SMS provenant des forfaits	20 030	17 222	15 612	15 214	13 875	-30,7%
dont SMS provenant des cartes prépayées	841	800	747	695	509	-39,4%
Nombre de messages multimedias (MMS)	1 131	1 027	1 062	1 038	1 097	-3,0%
Nombre de messages émis durant le trimestre	22 002	19 049	17 421	16 947	15 481	-29,6%

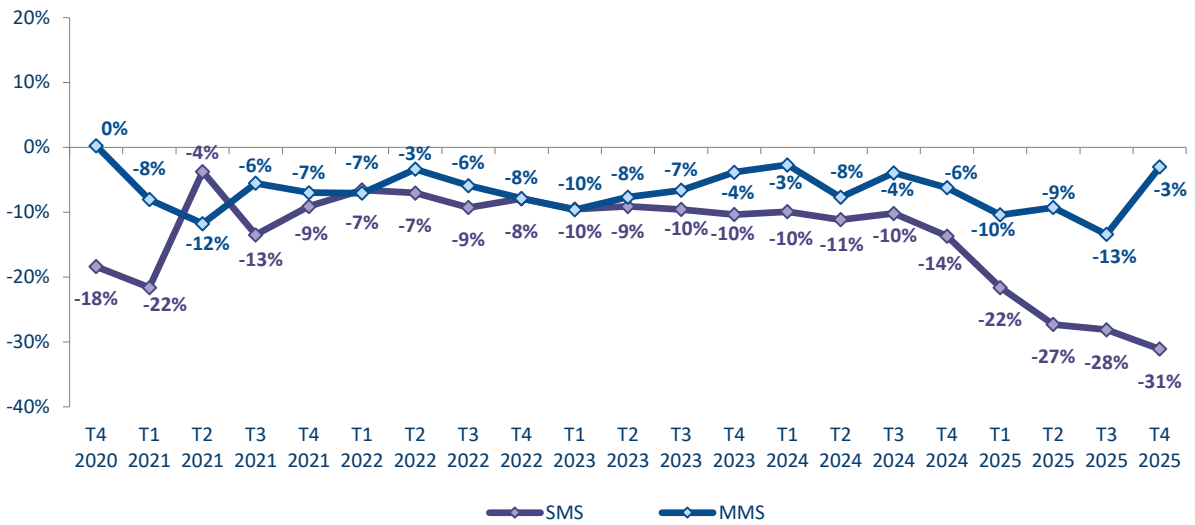
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre de SMS par carte SIM mobile	87	75	68	66	59	-31,9%
dont SMS provenant des forfaits	91	78	71	69	62	-31,5%
dont SMS provenant des cartes prépayées	43	42	39	36	26	-40,9%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	7	6	6	6	7	-4,1%
Nombre de messages par carte SIM mobile	92	80	73	70	64	-30,5%

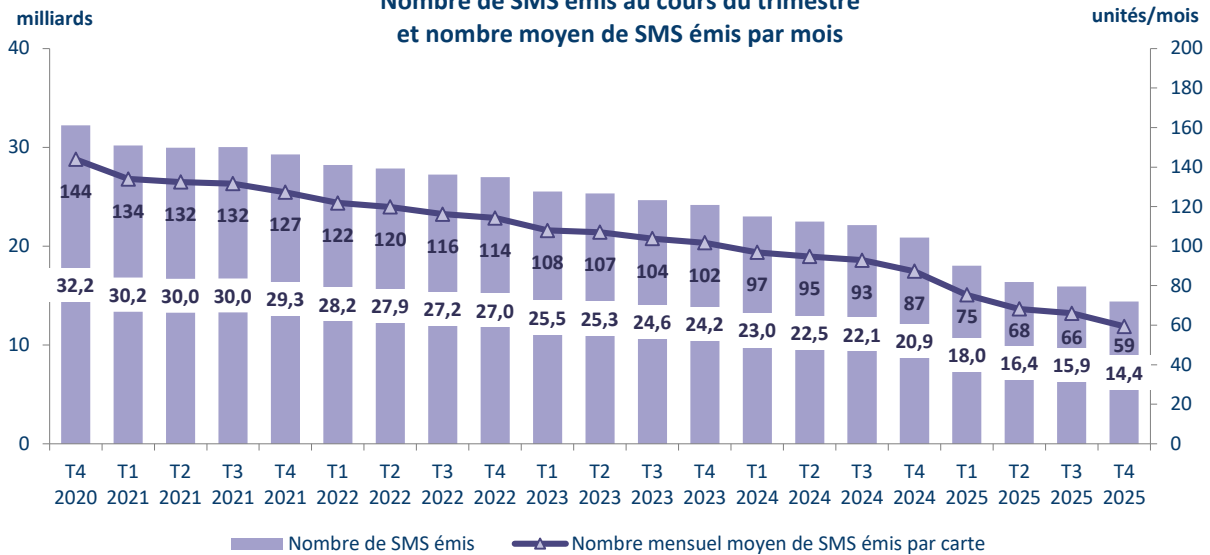
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions relatives aux cartes SIM](#).

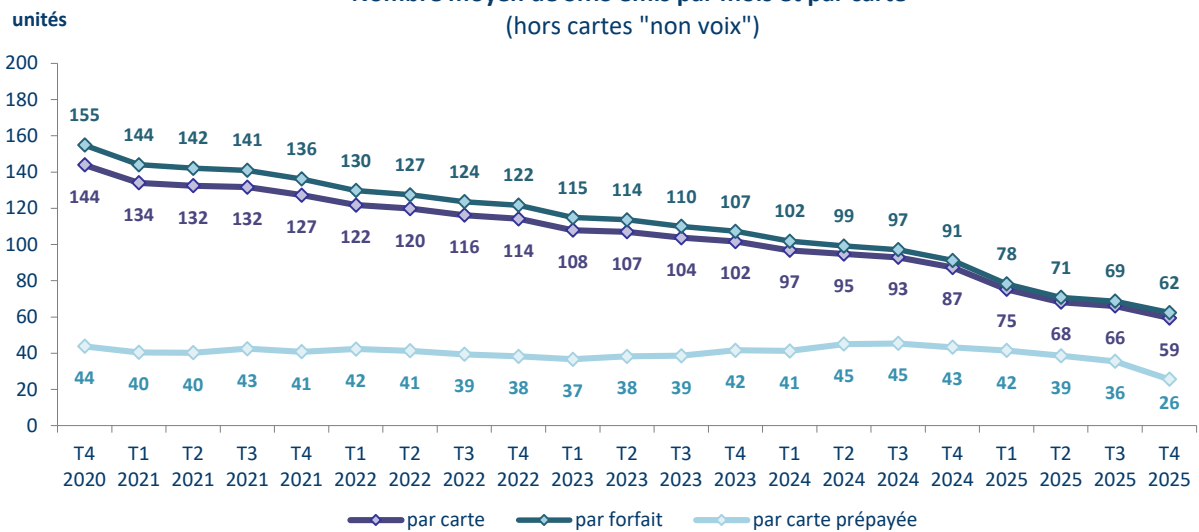
Evolution annuelle du nombre de SMS et MMS émis



Nombre de SMS émis au cours du trimestre et nombre moyen de SMS émis par mois



Nombre moyen de SMS émis par mois et par carte (hors cartes "non voix")



2.1.10 Le roaming out

Après une forte croissance des usages mobiles des clients en itinérance à l'étranger durant la période qui a suivi la crise sanitaire, l'utilisation de ces services diminue, à l'exception de la consommation de données.

La consommation vocale en *roaming out* est en retrait depuis le quatrième trimestre 2022, après une forte progression à la reprise des déplacements à l'étranger en 2021 (+ 18 % en un an au quatrième trimestre 2021). Au quatrième trimestre 2025, le trafic vocal en *roaming out* recule de 10,4 % en un an. L'usage de SMS, qui avait bondi à l'issue de la crise sanitaire (+ 41 % au quatrième trimestre 2021), a entamé un repli à partir du troisième trimestre 2023 et diminue de 23,8 % en un an au quatrième trimestre 2025. La croissance du trafic de données mobiles en *roaming out* reste, quant à elle, élevée (+ 21,5 % en un an au quatrième trimestre 2025).

Parallèlement, le revenu directement attribuable aux services en *roaming out* s'élève à 105 millions d'euros au quatrième trimestre 2025. Après une chute en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 66 % au quatrième trimestre 2020), le revenu issu des services mobiles en *roaming out* a vivement progressé à la reprise des déplacements internationaux (+ 83 % au quatrième trimestre 2021). Au quatrième trimestre 2025, il diminue de 7,9 % en un an, après une hausse de 3 % au quatrième trimestre 2024.

Revenus directement attribuables et volumes du roaming out	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	114	105	110	125	105	-7,9%
Trafic de communications (millions de minutes)	1 009	924	1 024	1 308	903	-10,4%
Nombre de SMS en roaming out (millions)	266	218	256	420	202	-23,8%
Trafic de données consommées (téraoctets)	91 164	86 704	110 391	176 024	110 801	21,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le roaming out correspond aux services d'itinérance offerts aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire.

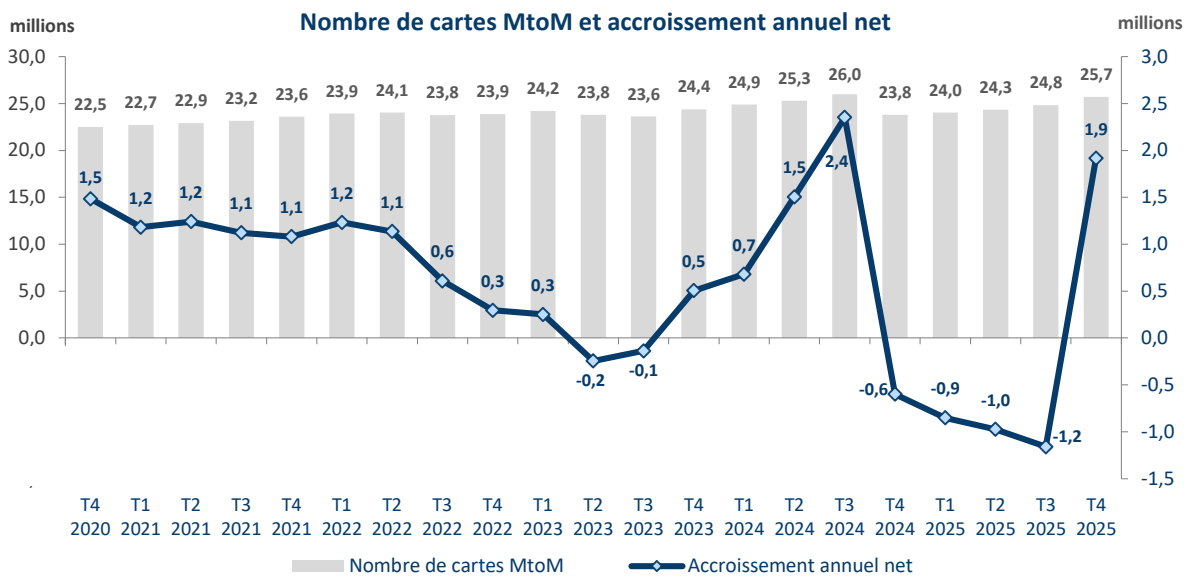
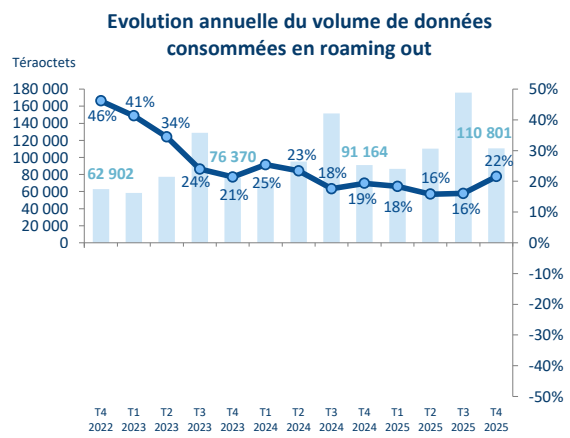
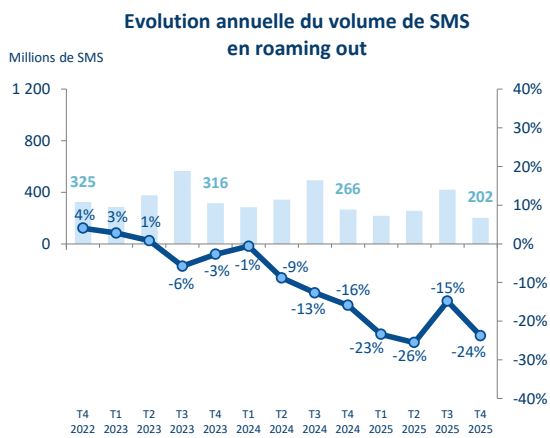
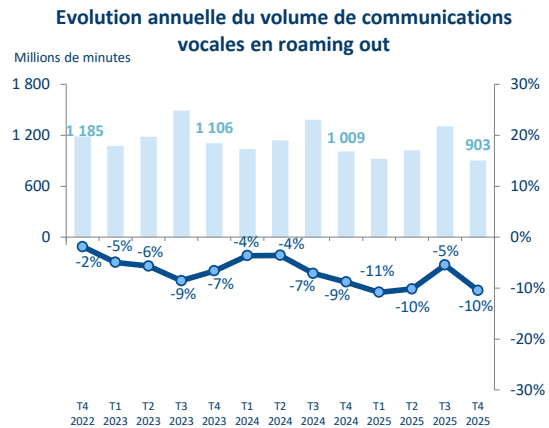
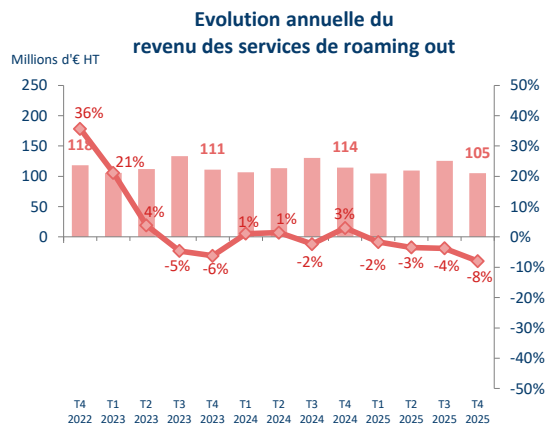
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

Le nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre objets connectés (cartes MtoM) s'élève à 25,7 millions au quatrième trimestre 2025. En rythme annuel, le nombre de cartes MtoM progresse de 1,9 million au quatrième trimestre 2025 (soit + 8,1 % en un an), après un recul de 60 000 cartes un an auparavant, lié à d'importantes résiliations intervenues au cours du quatrième trimestre 2024.

Le revenu associé s'établit à 39 millions d'euros HT, en hausse de 8,4 % en un an. Le revenu mensuel moyen par carte MtoM se maintient à 0,5 € HT.

Objets communicants	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	36	40	40	39	39	8,4%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	23,788	24,028	24,339	24,824	25,703	8,1%

Note : les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.



3 Les services spéciaux

Le revenu issu de l'usage de services spéciaux au départ des réseaux fixes et mobiles (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 155 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2025. Il diminue depuis le début de l'année 2012 (- 3 % ce trimestre), en raison de la baisse des usages vocaux.

Les services de données mobiles (votes lors d'émissions TV par exemple) représentent 61 % du revenu total des services spéciaux, soit 95 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2025. Ce revenu diminue pour la première fois depuis deux ans (-1 % en un an contre + 5 % au quatrième trimestre 2024). Sa proportion dans le revenu total des services à valeur ajoutée progresse chaque trimestre : + 1 point en un an au quatrième trimestre 2025.

Le revenu issu de la consommation vocale de services spéciaux depuis les réseaux mobiles et fixes, 60 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2025, est en recul constant depuis 2017 (- 6 % en un an ce trimestre).

Le volume total de communications depuis les mobiles avait augmenté jusqu'en 2022, et plus particulièrement en 2020 au cœur de la crise sanitaire (+ 14 % en un an). Depuis le milieu de l'année 2023, la tendance à la baisse de la consommation vocale depuis les mobiles se poursuit chaque trimestre (- 2 % au quatrième trimestre 2025). Parallèlement, le volume de communications vocales depuis les réseaux fixes diminue depuis plus de quinze ans : - 13 % en un an au quatrième trimestre 2025 après - 17 % au quatrième trimestre 2024.

Au total, le volume de communications vocales fixes et mobiles vers les services spéciaux s'élève à 857 millions de minutes au quatrième trimestre 2025. Il diminue depuis plus de quinze ans, et au même rythme que celui du revenu associé au quatrième trimestre 2025 (- 6 % en un an).

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Services vocaux	63	63	58	59	60	-5,5%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	30	29	26	26	27	-7,4%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	34	34	32	33	32	-3,8%
Services de données	96	97	93	95	95	-1,1%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	2	2	1	1	1	-54,0%
Revenus des services à valeur ajoutée	161	161	152	155	155	-3,4%

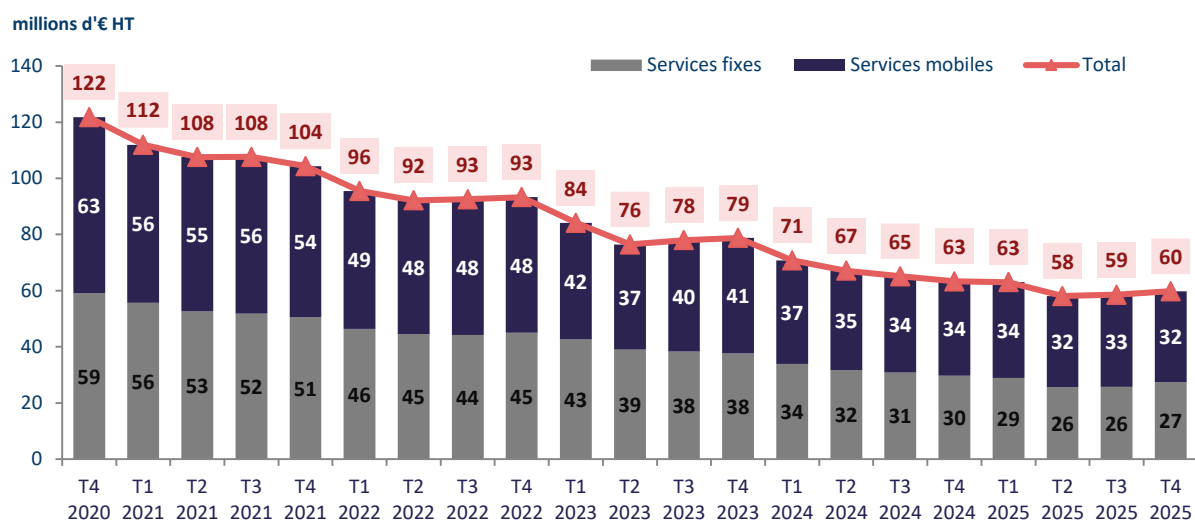
Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Au départ des clients des opérateurs fixes	306	302	265	263	267	-12,6%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	604	600	554	559	590	-2,3%
Trafic total	909	902	819	822	857	-5,8%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre d'appels	1	1	1	1	1	-21,5%

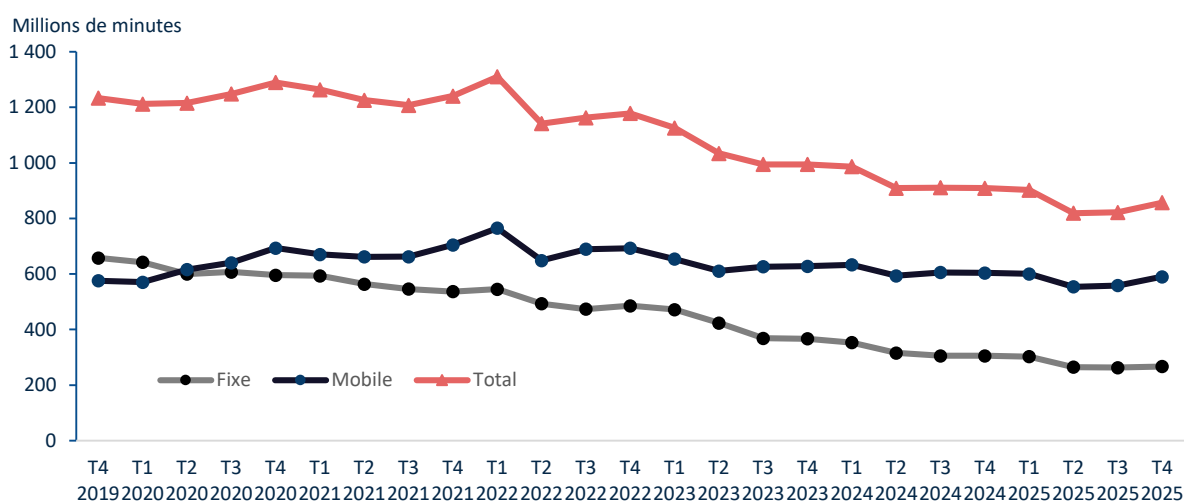
Notes :

- Sont considérés comme services de renseignements, les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212) ;
- De nouveaux plafonds tarifaires pour les numéros de renseignements téléphoniques à tarification surtaxée sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2021. Pour plus d'informations, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).

Revenus des services vocaux à valeur ajoutée



Communications vocales à destination des services à valeur ajoutée



Notes :

- Depuis le 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux sont nouvellement définis. Pour plus de précisions, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).
- L'article 28 de la loi n°2018-727 dispose qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1^o de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2^o du même article L. 100-3. »

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Hébergement et de gestion de centres d'appels	73	71	71	73	73	-1,1%

4.2 Les terminaux et équipements vendus par les opérateurs

Le revenu lié à la vente et à la location de terminaux fixes et mobiles par les opérateurs s'élève à 1,4 milliard d'euros HT au quatrième trimestre 2025. Après un fort recul lié à la crise sanitaire, en particulier au deuxième trimestre 2020 (- 19 % en un an), le revenu lié à la vente des terminaux avait retrouvé dès 2021, un niveau proche de 2019. La hausse s'est poursuivie en 2022 (+ 3 % en moyenne sur l'ensemble de l'année) et en 2023 (+ 4 %). En 2024, la tendance s'est inversée, avec un recul de 1 % en moyenne. En 2025, le revenu issu de la vente et de la location de terminaux fixes et mobiles se stabilise, mais repart néanmoins à la hausse à la fin de l'année 2025 : + 2 % en un an au quatrième trimestre 2025, contre - 3 % un an auparavant.

Le revenu lié à l'activité mobile, qui représente 85 % du revenu global de la vente et de la location de terminaux au quatrième trimestre 2025, s'établit à 1,2 milliard d'euros HT. Après avoir fortement diminué au début de la crise sanitaire (jusqu'à - 20 % au deuxième trimestre 2020), le revenu des terminaux mobiles a nettement augmenté en 2021 (jusqu'à + 20 % au deuxième trimestre 2021). Après un recul de 1,5 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024, ce revenu est pratiquement stable en 2025 (+ 0,4 % en un an). La croissance de ce revenu s'accélère en fin d'année : + 3 % en un an au quatrième trimestre 2025 contre - 4 % un an auparavant.

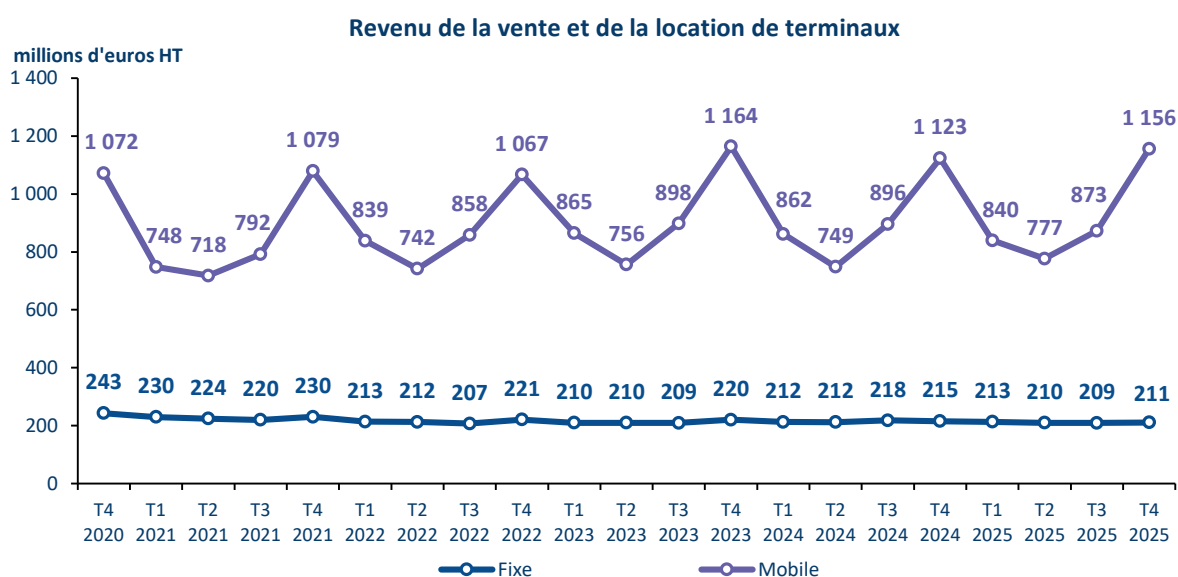
Le revenu lié à la vente et à la location des box, décodeurs, et autres équipements fixes s'élève à 211 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2025. Il recule de 1,6 % en un an sur l'ensemble de l'année 2025 (- 2 % au quatrième trimestre), après + 1 % en un an en 2024.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	215	213	210	209	211	-1,9%
Liés à l'activité mobile	1 123	840	777	873	1 156	2,9%
Terminaux et équipements	1 338	1 053	987	1 082	1 367	2,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Le revenu provenant de la vente de terminaux inclut les commissions aux distributeurs.
- La norme comptable IFRS 15, appliquée à partir du 1er janvier 2018, a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, voir en annexe : [Changements liés à la norme IFRS](#)).



5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

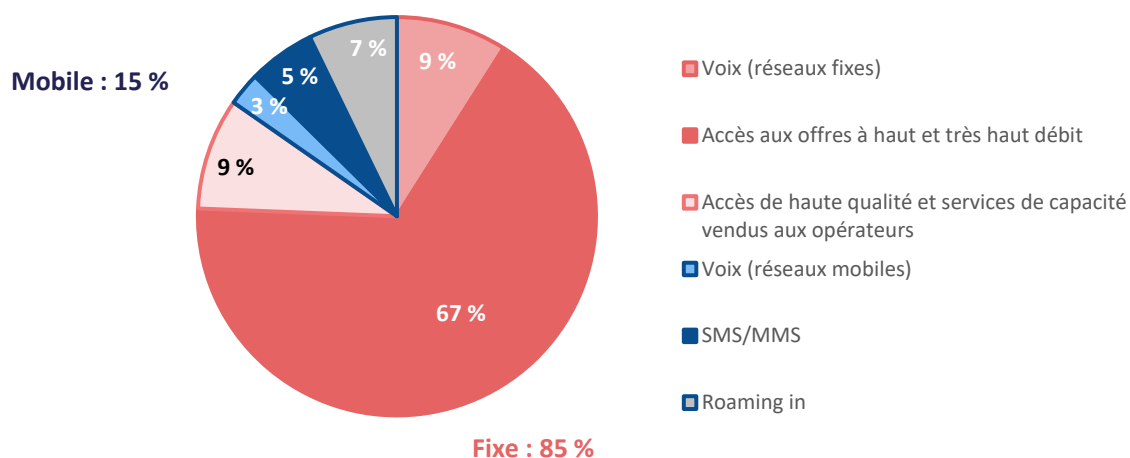
Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès entre opérateurs des réseaux fixes et mobiles s'élève à 2,1 milliards d'euros au quatrième trimestre 2025. Après une année de croissance continue, ce revenu enregistre une baisse depuis la fin de l'année 2023. Ce recul s'explique principalement par la baisse du revenu des services mobiles. Les recettes des services fixes sont en hausse de 1 % en un an au quatrième trimestre 2025 après un an de recul.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Opérateurs fixes	1 733	1 639	1 561	1 560	1 753	1,2%
Opérateurs mobiles	390	309	347	382	317	-18,7%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	2 123	1 948	1 908	1 941	2 070	-2,5%

Notes :

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.
- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend inapproprié un rapprochement entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen. Par exemple, les revenus d'interconnexion incluent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs.
- Définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs
2,1 milliards d'euros au quatrième trimestre 2025



5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes

Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès sur les réseaux fixes s'élève, au quatrième trimestre 2025, à 1,7 milliard d'euros. Ce revenu est en hausse de 1,2 % après cinq trimestres de recul et deux années de croissance.

Au quatrième trimestre 2025, le revenu total issu de la vente d'accès internet à haut et très haut débit, le poste de revenu le plus important sur le marché de gros sur les réseaux fixes, représente 1,5 milliard d'euros. Ce revenu a connu une croissance soutenue depuis 2017 marquée par des hausses exceptionnelles (+ 35 % en un an au troisième trimestre 2020, + 23 % au quatrième trimestre 2022), principalement grâce à d'importants cofinancements sur le réseau FttH. Toutefois, cette dynamique ralentit progressivement.

En effet, ce revenu fluctue sous l'effet des variations du revenu des accès FttH et des cofinancements sur ces accès, mais aussi du recul du revenu lié aux prestations généralistes sur réseau cuivre. Le revenu issu du réseau cuivre (dégrouper et bitstream) et autres technologies (cartes SIM 4G/5G, câble, etc.), qui s'élève à 181 millions d'euros au quatrième trimestre 2025, diminue de 24 % en un an au quatrième trimestre 2025 après - 21 % un an auparavant. Ce repli s'explique par la baisse du nombre de lignes cuivre DSL associées, qui se poursuit depuis plus de sept ans (- 37 % en un an au quatrième trimestre 2025). Parallèlement, le revenu de gros des accès passifs en fibre optique augmente de 10 % en un an ce trimestre en partie grâce à l'augmentation du revenu issu du cofinancement, en hausse de 17 % en un an ce trimestre, après un recul de 2 % un an auparavant.

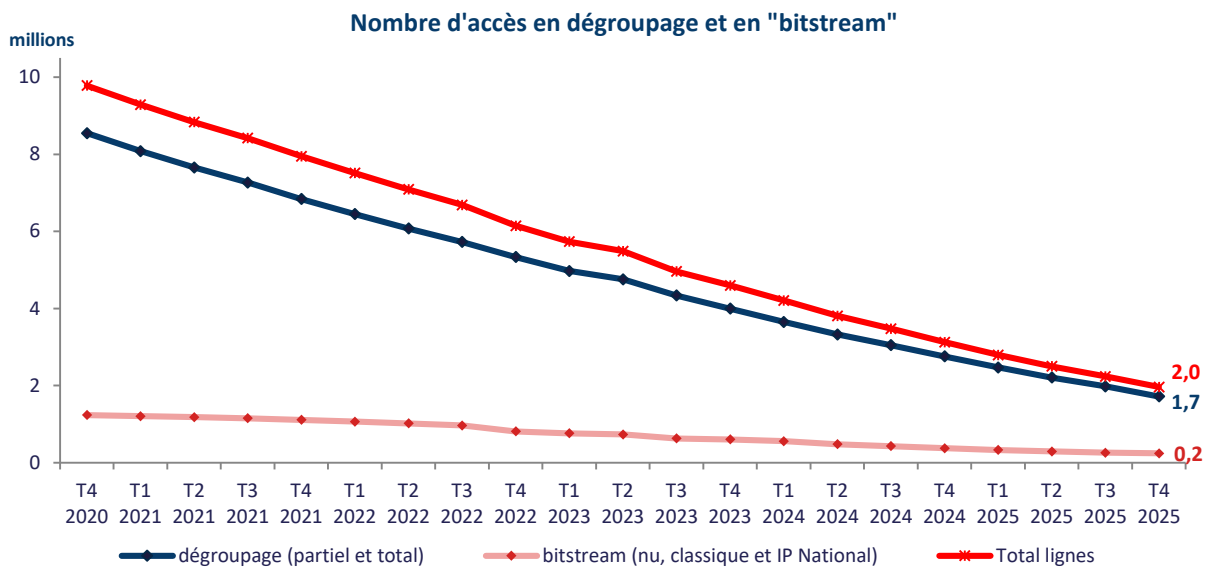
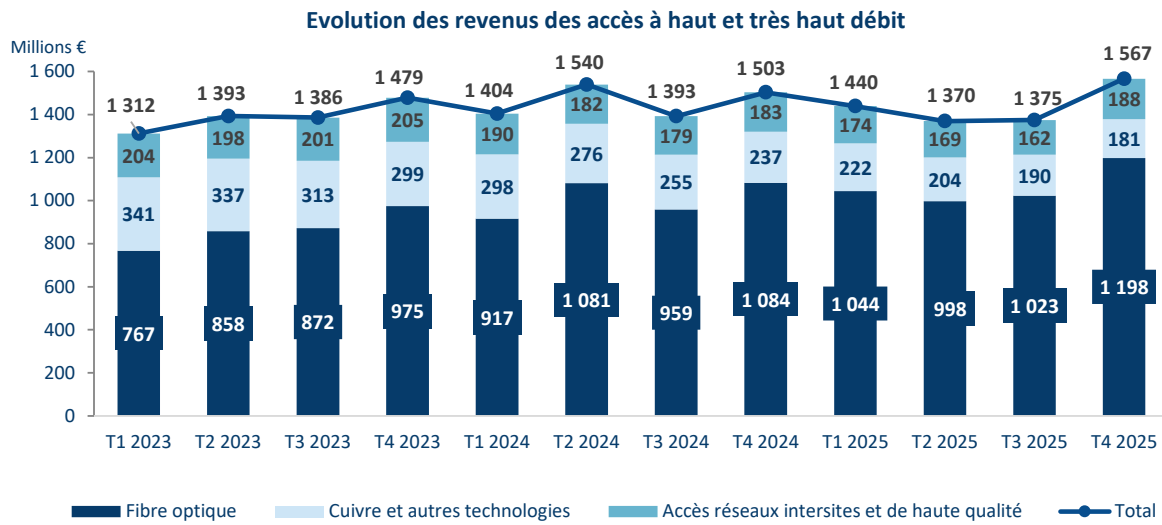
La dernière composante de ce revenu concerne la vente des accès passifs ou activés de haute qualité et réseaux intersites aux opérateurs. Les offres correspondantes, destinées uniquement aux entreprises, incluent notamment des services à valeur ajoutée en termes de fonctionnalités, de performance et/ou de qualité de service. Le revenu des accès de haute qualité et « réseaux intersites » atteint 188 millions d'euros, représentant 11 % du revenu de l'accès sur le marché de gros. Ce revenu a progressé de manière quasi continue depuis 2019, à l'exception de l'année 2022 (- 5 % en moyenne sur l'année). Depuis le début de l'année 2024, le revenu issu de la vente des accès de haute qualité et « réseaux intersites » est de nouveau en baisse, autour de - 10 % par an, après + 7 % en 2023. Toutefois, au quatrième trimestre 2025, ce revenu renoue avec la croissance (+ 3 % en un an), en partie en raison de régularisations de facturation qui peuvent intervenir en fin d'année.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès sur les réseaux fixes (en millions d'euros)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Total revenus d'accès et réseaux intersites	1 503	1 440	1 370	1 375	1 567	4,2%
dont Internet à haut et très haut débit (dégrouper, bitstream, très haut débit)	1 321	1 266	1 201	1 213	1 379	4,4%
dont accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	183	174	169	162	188	2,6%
Total revenus du service téléphonique	229	200	191	185	187	-18,7%
Ensemble des revenus des services d'interconnexion fixe	1 733	1 639	1 561	1 560	1 753	1,2%

Revenus des services d'accès et réseaux intersites (millions d'euros)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Internet à haut et très haut débit	1 321	1 266	1 201	1 213	1 379	4,4%
dont fibre optique (accès passifs et activés généralistes)	1 084	1 044	998	1 023	1 198	10,6%
dont cuivre (dégrouper et bitstream) et autres technologies	237	222	204	190	181	-23,7%
Accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	183	174	169	162	188	2,6%
Total revenus d'accès internet et réseaux intersites (marché de gros)	1 503	1 440	1 370	1 375	1 567	4,2%

Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Nombre de lignes totalement et partiellement dégroupées	2,755	2,468	2,207	1,981	1,719	-37,6%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	0,374	0,327	0,293	0,257	0,242	-35,2%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	3,129	2,795	2,499	2,237	1,961	-37,3%

Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/>



Enfin, le montant des prestations liées au service téléphonique fixe, 187 millions d'euros au quatrième trimestre 2025, continue de diminuer (- 19 % en un an) au rythme du trafic d'interconnexion. Le trafic d'interconnexion (10,1 milliards de minutes) diminue depuis plus de dix ans (- 19 % au quatrième trimestre 2025), à l'exception de l'année 2020 où il avait progressé de 8 % en un an en raison de l'augmentation du trafic vocal sur le marché de détail.

Service téléphonique (yc vGA)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Revenus (millions d'euros)	229	200	191	185	187	-18,7%
Trafic (millions de minutes)	12 560	11 224	10 617	10 253	10 120	-19,4%

Note : définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles

Le revenu des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles s'établit à 317 millions d'euros au quatrième trimestre 2025. En baisse depuis le deuxième trimestre 2020, il décroît de 18,7 % en un an au quatrième trimestre 2025.

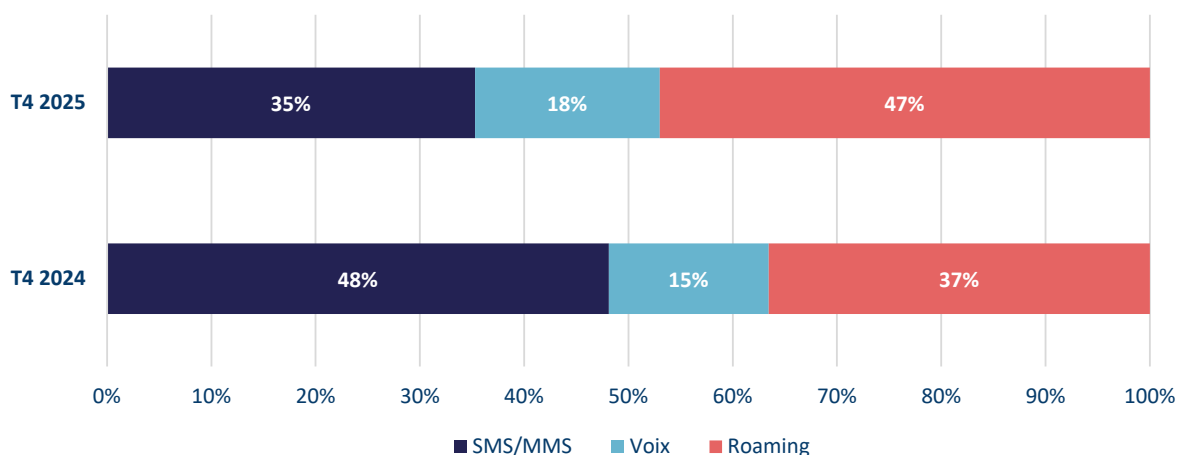
Le repli de ce revenu s'explique majoritairement par la baisse du revenu de la terminaison d'appel SMS et MMS (112 millions d'euros au quatrième trimestre 2025, - 40 % en un an), à un rythme proche de celui du volume associé (- 43 % en un an). Le revenu généré par la terminaison d'appel vocal diminue de 6 % en un an au quatrième trimestre 2025. Au quatrième trimestre 2024, ce revenu avait chuté de 51 % en un an, en raison de la révision du plafond tarifaire de la terminaison d'appel mobile, qui est passé de 0,4 à 0,2 cts €/mn au 1^{er} janvier 2024 (- 50 %). Au quatrième trimestre 2025, ce revenu retrouve un rythme de baisse proche du trafic vocal associé (- 5 % en un an).

Le revenu des services de *roaming in*, proposés par les opérateurs nationaux aux clients des opérateurs étrangers en itinérance en France, progresse de 4,5 % en un an, après + 1,7 % un an auparavant. Cette phase de croissance du revenu avait succédé à une période de forte baisse en 2020. Au quatrième trimestre 2025, les recettes de ces services s'établissent à 149 millions d'euros HT.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles (en millions d'euros)	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Terminaisons d'appel nationale et internationale	60	59	57	54	56	-6,1%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	188	160	155	126	112	-40,4%
Roaming in	143	90	135	202	149	4,5%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	390	309	347	382	317	-18,7%

Trafics des services d'interconnexion des opérateurs mobiles	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Trafic (en millions de minutes)	28 601	28 209	26 791	25 848	27 140	-5,1%
SMS entrants (en millions d'unités)	13 658	11 563	10 344	8 719	7 816	-42,8%

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles



5.4 Le trafic en *roaming in* des opérateurs mobiles

Après avoir chuté en 2020 à la suite des restrictions de déplacements à l'étranger pendant la crise sanitaire, les usages en *roaming in* ont progressé à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Au quatrième trimestre 2025, seul le trafic de données en *roaming in* continue de progresser.

La consommation vocale en *roaming in* s'élève à 789 millions de minutes au quatrième trimestre 2025. Elle décroît depuis le premier trimestre 2023, et le recul s'intensifie pratiquement chaque trimestre depuis lors (- 20 % en un an au quatrième trimestre 2025, contre -17,7 % un an auparavant).

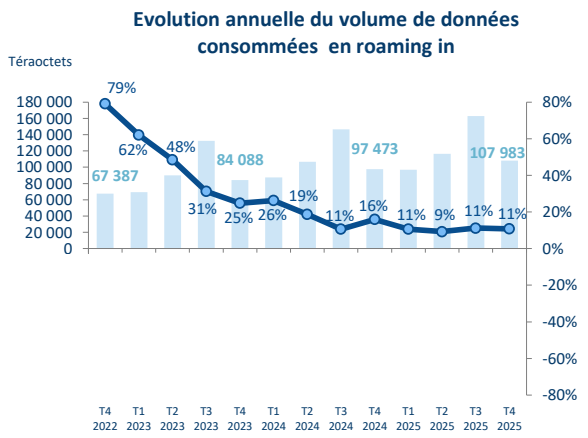
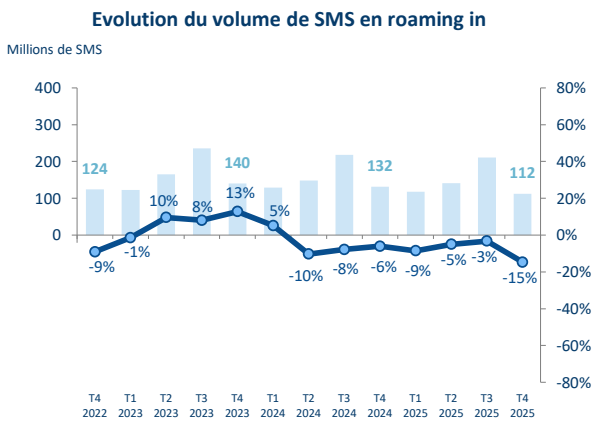
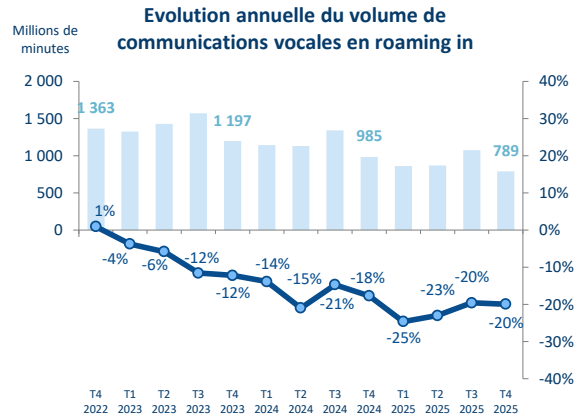
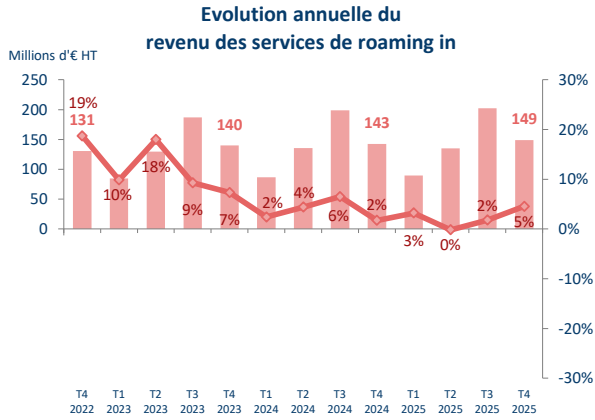
Le volume de SMS émis en *roaming in* atteint 112 millions au quatrième trimestre 2025. Ce trafic est en baisse depuis le deuxième trimestre 2024 (- 14,7 % en un an au quatrième trimestre 2025), après avoir enregistré une année de hausse.

La consommation de données mobiles en *roaming in* s'établit à 108 000 téraoctets au quatrième trimestre 2025. Le trafic de données mobiles en *roaming in* s'était fortement contracté en période de crise sanitaire (jusqu'à - 42 % au deuxième trimestre 2020) avant de progresser à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Le trafic continue de progresser nettement quatre ans après la reprise des déplacements à l'étranger (+ 10,8 % au quatrième trimestre 2025).

Trafic de <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Variation T4 25/T4 24
Communications vocales (en millions de minutes)	985	861	870	1 077	789	-19,9%
Trafic de SMS (en millions)	132	118	141	211	112	-14,7%
Consommation de données (en téraoctets)	97 473	96 840	116 510	162 998	107 983	10,8%

Note :

- Le « *roaming in* » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.
- Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total. Cf. l'évolution des tarifs du *roaming in* en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).



6 Annexe : précisions et définitions

Cette publication s'inscrit dans le cadre des compétences confiées à l'Arcep par le législateur⁶. Elle a pour objectif principal d'assurer l'information de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principaux segments du marché des communications électroniques. Pour ce faire, l'Arcep collecte trimestriellement des données auprès des opérateurs de communications électroniques. Créé en 2000, cet observatoire publie des indicateurs agrégés de revenu, de nombre d'abonnés et d'usage des utilisateurs des services sur les réseaux fixes et mobiles. Parmi ces indicateurs figurent, par exemple, le revenu des opérateurs sur les marchés de détail et de gros, le nombre d'abonnements internet en fibre optique, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G et 5G, les consommations vocales fixe et mobile, les usages de données sur réseaux mobiles ou encore les usages de SMS.

Sauf mention contraire, les indicateurs figurant dans cette publication sont en :

- millions d'unités pour les indicateurs de nombre d'abonnements ou de messages (SMS et MMS) ;
- millions d'euros courants hors taxes pour les indicateurs de revenus ;
- euros courants hors taxes pour les factures mensuelles moyennes ;
- millions de minutes pour les usages de téléphonie ;
- exaoctets pour les indicateurs relatifs au volume de données échangées sur les réseaux mobiles ou fixes ;
- gigaoctets pour les usages mensuels moyens de données.

Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux sont liés aux arrondis. Les données révisées sont indiquées en italique dans les tableaux.

6.1 Services fixes

6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par « voix sur large bande » les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit ; et par « voix sur internet » les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

⁶ Voir le cadre juridique applicable dans la décision n° 2025-0429. [Décision n° 2025-0429 de l'Arcep en date du 18 mars 2025 relative à la mise en place d'enquêtes dans le secteur relatif aux communications électroniques](#)

6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et l'accès à la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

L'arrêt de la commercialisation des abonnements téléphoniques analogiques est intervenu le 15 novembre 2018 en métropole et le 15 novembre 2020 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Celui des lignes numériques est intervenu le 15 novembre 2019 en métropole et le 15 novembre 2021 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. [L'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté \(RTC\) | Arcep](#)

6.1.3 Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit

Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour

bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s, les abonnements très haut débit radio ainsi que le satellite très haut débit. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

Les offres 4G/5G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe sont également comptabilisées dans les accès très haut débit. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G/5G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.

Le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

Enfin, un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégroupage ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

Par ailleurs, des ajustements ont été réalisés sur certains indicateurs avant le quatrième trimestre 2021. Ils concernent essentiellement la répartition par débit du nombre d'abonnements internet avec terminaison en câble coaxial, pour lesquels une partie des abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s a été transférée vers les abonnements dont le débit est supérieur à 100 Mbit/s.

6.1.4 Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes

La facture moyenne par ligne fixe est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- a. les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- b. les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- c. les revenus des services de capacité.

Parc moyen de clients du trimestre N : $[(\text{parc total de clients à la fin du trimestre N} + \text{parc total de clients à la fin du trimestre N-1}) / 2]$.

L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès à haut ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur

de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Le volume de trafic mensuel moyen RTC par abonnement (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

6.1.5 Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »

Cette rubrique correspond aux revenus annexes des fournisseurs d'accès à internet tels que l'hébergement de sites ou les revenus de la publicité en ligne. Elle intègre également les revenus des services de contenus liés aux accès à haut et très haut débit facturés par l'opérateur de communications électroniques (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande, de services de presse en ligne et livres numériques, etc...), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de type « box » sont intégrées à la rubrique « vente et location de terminaux des opérateurs fixes et des fournisseurs d'accès à l'internet ».

6.2 Services mobiles

6.2.1 Définitions relatives aux cartes SIM

Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active en 2G, 4G ou 5G.

Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 2G ou 3G ou 5G.

Le parc actif 5G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 5G et d'un terminal compatible. Une carte active 5G peut également être active 2G ou 3G ou 4G.

Une carte internet active est définie comme une carte ayant fait l'usage d'un service de données au cours des trois derniers mois, quel que soit le réseau mobile.

6.2.2 Revenu des services mobiles

1 Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles

est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

2 Changements liés à la norme IFRS

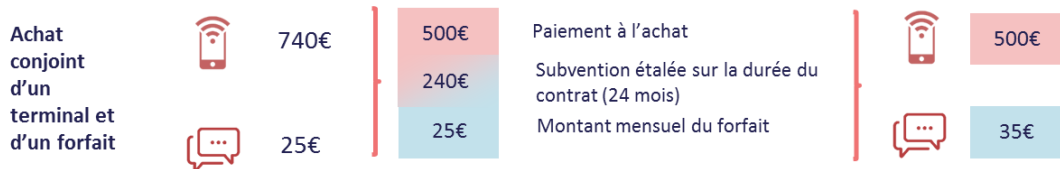
Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, est affecté du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était comptabilisé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

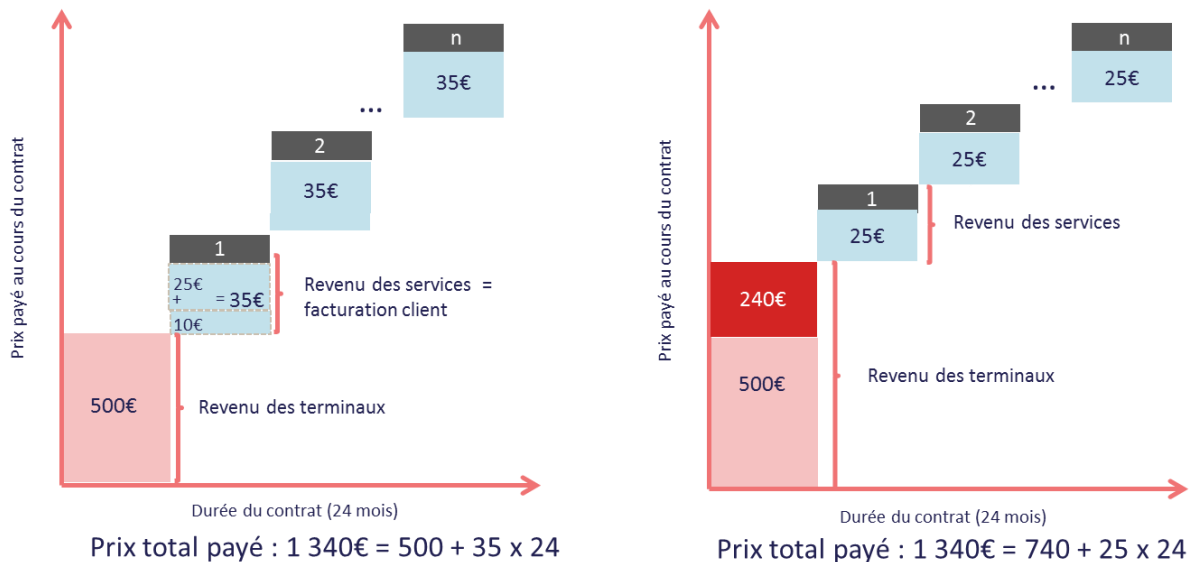
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



Anciennes normes comptables (IAS 18)



6.2.3 Définitions des factures moyennes mobiles

Le parc moyen de cartes SIM du trimestre N : $[(\text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N} + \text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris *roaming out*, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU). L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par le parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris *roaming out*) du trimestre N par le parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

Le nombre de SMS moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de SMS du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N

rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).

6.2.4 L'itinérance internationale

Le *roaming out* correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne. Le *roaming in* correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

Evolution des tarifs : depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail.

A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement : + 5 c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, + 1,14 c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, + 2 c€ HT pour les SMS, de + 5 c€/Mo pour l'internet mobile.

Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux. Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1 c€/message pour les SMS (contre 2 c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2 c€/min pour la voix (contre 50 c€/min pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0 €/Go pour l'internet mobile (contre 7,7 c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/grand-dossier-roaming.html>

6.3 Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile

Dans le cas des offres couplées fixe – mobile (offre incluant au moins un service fixe et un service mobile), le revenu des services couplés doit être alloué comme suit :

- 1 Lorsque l'offre couplée est vendue à un prix unique pour l'ensemble des services offerts, le prix de chacun des services (fixe et mobile) à considérer est celui qui aurait été appliqué au client si la brique en question était souscrite isolément. La réduction du tarif est alors appliquée au prorata de l'ensemble des services composant l'offre.
- 2 Lorsque l'offre couplée est vendue sous forme d'une réduction appliquée à un ou plusieurs services, l'opérateur comptabilisera le revenu net des remises appliquées à chaque service.
- 3 Le revenu attribuable aux services mobiles sera comptabilisé dans les recettes des services mobiles
- 4 Le revenu attribuable aux services fixes sera comptabilisé dans les recettes des services fixes.

6.4 Services à valeur ajoutée

Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. On considère ici tous les services à valeur ajoutée accessibles par le réseau fixe ou mobile, pour lesquels le tarif global comprend, d'une part, le tarif pour l'acheminement de la communication et, d'autre part, le tarif du service offert au client, ainsi que les services gratuits pour l'appelant (ou libre appel). Les services de renseignements téléphoniques sont associés aux services à valeur ajoutée.

La réforme de la tarification des appels à destination des SVA est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015. Elle a conduit à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même, cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

A compter du 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux ont été définis comme suit :

- 1 les numéros à tarification gratuite (numéros à dix chiffres commençant par 0800 à 0805, de tous les numéros courts à 4 chiffres commençant par 30 ou 31 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 32, 34, 36 ou 39) : numéros vers lesquels les appels ne font plus l'objet d'aucune facturation au départ des réseaux fixes ou mobiles ;
- 2 les numéros à tarification normale (numéros à dix chiffres commençant par 0806 à 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") ;
- 3 les numéros à tarification surtaxée (numéros à dix chiffres commençant par 081, 082, 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") auquel s'ajoute le prix du service défini par l'éditeur. Ces numéros permettent à des éditeurs de vendre des contenus ou des services spécifiques par voie téléphonique (prévisions météo, renseignements, achats de billets, etc.)

La décision n°2018-0881 établissant le plan de numérotation et ses règles de gestion (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/18-0881.pdf) a pour objet d'établir une version actualisée et consolidée du plan de numérotation qui rassemble l'ensemble des conditions d'utilisation et des règles de gestion applicables aux ressources en numérotation attribuées par l'Autorité. Elle élargit notamment le périmètre du plan de numérotation au plan d'identification des réseaux publics et des abonnements, au plan de signalisation sémaphore et aux codes identifiant de réseau qui faisaient, avant l'adoption de la présente décision, l'objet de décisions spécifiques.

Les décisions n° 2019-0954 et décision n° 2022-1583 modifient la décision n°2018-0881 (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/22-1583.pdf). Elles ont « pour objet de moderniser le cadre relatif à l'attribution et à l'utilisation des ressources en numérotation afin, notamment, de tenir compte de l'évolution des besoins des opérateurs et des utilisateurs finals et de répondre à certaines nouvelles problématiques rencontrées par ces acteurs ».

Les services à valeur ajoutée de type « données »

Ils ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent la facturation des SMS et MMS permettant à un client en réponse à un SMS qu'il envoie d'obtenir un contenu (téléchargement) ou de

participer à un événement, par exemple, les services kiosque « Gallery », services d'alerte, de « chat », services de type météo, astrologie, téléchargement de sonneries, les votes lors d'émissions TV, etc. Les services de contenu (hors voix) facturés par l'opérateur (vidéo à la demande, presse en ligne, livres numériques par exemple) ne sont pas comptabilisés dans cette rubrique mais dans le chiffre d'affaires des services mobiles.

Les services de renseignements

La décision n°2018-0881 dispose également dans la partie 7.6.2 des motifs qu'à compter du 1^{er} août 2021, les numéros de renseignements téléphoniques ayant choisi une « tarification majorée » doivent respecter les plafonds tarifaires suivants :

Format du numéro	Tarif composante « C »	Tarif composante « S » (hors TVA)	
		Facturation à la durée	Facturation à l'acte
118 XYZ	Banalisé	$S \leq 0,667 \text{ € / minute}$	$S \leq 2,500 \text{ € / appel}$

Les anciens plafonds étaient pour mémoire de 2,5€ par appel + 2,5€ par minute.

La loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037307624/>), qui dispose à l'article 28 qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1^o de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2^o du même article L. 100-3. »

6.5 L'interconnexion fixe et mobile

L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement inapproprié entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes, tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

6.5.1 Interconnexion fixe

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif récurrent mensuel de l'accès total à la boucle locale et la sous boucle-locale cuivre (dégroupage total) (y compris IFER) s'élevait à 10,04 euros HT entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 décembre 2023 et à 11,27 € HT entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024. Ce montant s'élève à 11,14 euros HT depuis le 1^{er} juillet 2024 et

jusqu'au 30 juin 2025. Le tarif récurrent mensuel de l'accès partagé à la boucle locale et à la sous boucle locale cuivre (dégroupage partiel) s'élève quant à lui à 1,77 euro HT par mois.

Pour plus d'informations sur le dégroupage :

- [Décision n° 2025-0824 de l'Arcep en date du 6 mai 2025 fixant le plafond du montant unitaire de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux \(IFER\) pour les mois de juillet 2025 à juin 2026](#)
- [Décision n° 2023-2821 de l'Arcep en date du 14 décembre 2023 fixant un encadrement tarifaire pour les années 2024 et 2025 des accès à la boucle locale cuivre soumis à l'obligation d'orientation vers les coûts imposée par la décision n° 2023-2802 d'analyse du marché 1](#)
- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,07 c€ depuis le 1^{er} juillet 2021 contre 0,077 c€ depuis 2017.
- *Le bitstream* correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

6.5.2 Interconnexion mobile

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le *roaming in*. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ 630 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2021.
- Depuis le 1^{er} janvier 2024, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,2 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,4 c€/min en 2023.
- La terminaison d'appel SMS est de 1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour plus d'informations sur les terminaisons d'appels fixes et mobiles : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/les-terminaisons-dappel.html>